

Trans Mountain
Qui voudra acheter l'oléoduc?

Page A 5



PLQ
Robert Poëti ne sollicitera pas un nouveau mandat

Page A 2

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIX N° 120

LE DEVOIR, LE JEUDI 31 MAI 2018

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

La mort n'était pas au rendez-vous

Les services secrets ukrainiens ont simulé l'assassinat d'un journaliste afin, disent-ils, de lui sauver la vie. Récit.

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

L'affaire se passe à Kiev, la plus grande ville d'Ukraine. Le journaliste russe Arkadi Babtchenko, un critique acerbe de Moscou, est tenu pour mort, fauché par une arme automatique sur le pas de sa porte. Emois. Larmes. Indignations. Mais à peine vingt-quatre heures plus tard, dans un grand coup de théâtre, le voici qui réapparaît, bien vivant, et donne ainsi à voir une pièce d'un vaste jeu de miroirs qui reflète la complexité des enjeux politiques qui éblouissent l'Ukraine autant que la Russie.

Bel et bien planifié, l'assassinat de ce journaliste aura été joué deux fois, semble-t-il. La première fois telle une tragédie; la seconde, telle une farce vouée à contrer l'influence de Moscou. Car le faux assassinat a en effet servi de bouclier contre le vrai complot, comme dans un roman policier, du moins selon ce que prétendent les services secrets ukrainiens.

L'objectif de ce tout ce théâtre fumeux: déjouer, semble-t-il, un meurtre commandité en sous-main par la Russie, laquelle soutient militairement et financièrement des territoires séparatistes dans la volonté de mieux assurer son emprise sur la région.

Ainsi la fiction peut-elle parfois rejoindre la réalité puis la façonner au point de se substituer à elle. Selon les Services de sécurité ukrainiens (SBU), Arkadi Babtchenko, qui a servi dans l'armée russe dans les deux guerres en Tchétchénie avant de devenir journaliste, avait donc été froidement assassiné. Tout cela le temps qu'on attrape le vrai meurtrier, dont les plans ont été déjoués on ne sait comment par cette feinte censée le prendre de vitesse.

Journalisme de combat

Ancien soldat russe, Babtchenko a fait deux tours sur le front tchétchène. Il a raconté cette guerre dans *La couleur de la guerre* (2009), un recueil de treize récits publié en français chez Gallimard. Il y met l'accent sur le délabrement de l'armée de Moscou, sur le malheur des soldats plongés dans la saleté et l'alcool et mourant de faim. Son portrait pour l'armée russe n'est pas tendre.

VOIR PAGE A 8: MORT

MONTRÉAL

Des maisons de chambres insalubres

Un rapport fait état de problèmes récurrents dans ce type de logement



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Najib paie 375 \$ pour la chambre qu'il occupe. Il lui reste environ 10 \$ par jour pour satisfaire ses autres besoins.

LISA-MARIE GERVAIS

Vermine, insectes et moisissures, problèmes de sécurité et grande vulnérabilité. Une enquête de la santé publique sur les maisons de chambres de Montréal révèle qu'un grand nombre d'entre elles est insalubre et ne respecte pas les normes en matière de santé et de sécurité.

Le Devoir a obtenu l'enquête. Les constats sont plutôt accablants. Pour tous les critères observés, les résidents de ces maisons de chambres vivaient à tout coup une situation souvent pire que celle du locataire à faible revenu moyen, notamment en matière d'insalubrité.

L'enquête dresse également le portrait type du chambreur — un homme francophone d'environ 50 ans, pauvre, aux prises avec des problèmes de santé divers et ayant vécu l'itinérance —, tout comme elle s'intéresse aux prix des loyers, qui semblent beaucoup trop élevés. Une personne sur deux dit avoir subi de la violence physique et 16% disent avoir subi cette violence au sein même de leur maison de chambres.

C'est la première enquête aussi exhaustive que mènent conjointement la Direction de la santé publique (DSP) et la Ville sur les maisons de chambres du territoire montréalais. « [Les maisons de chambres] constituent un parc de lo-

gement méconnu, qui diminue d'année en année et pour lequel l'application des exigences de sécurité et de salubrité est difficile », lit-on. Elles ne doivent pas pour autant disparaître du paysage, car pour plusieurs, elles sont le premier pas vers une stabilisation après un séjour à la rue, ajoute-t-il. « C'est un bassin de [chambres] à très faible coût et très accessibles », note l'une des coordonnatrices du rapport, Suzanne LaFerrière, de la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal. S'il fallait faire fermer ces maisons, il y aurait un nombre important de gens à reloger, soit environ 2400, ajoute-t-elle.

VOIR PAGE A 8: CHAMBRES

AUJOURD'HUI



Culture La politique au concert. Dissocier art et politique en des zones où ils sont si intimement liés finit par relever de l'aveuglement. La chronique d'Odile Tremblay. Page B 8



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... B 2
Mots croisés..... B 2
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 2

1927-2018

Rideau sur une vie de théâtre

Gabriel Gascon, qui s'est éteint à 91 ans, était encore monté sur scène il y a quatre ans

CAROLINE MONTPETIT

L'éternel adolescent est mort à 91 ans, cette semaine. C'est le comédien Gabriel Gascon. Il fut, au petit écran, l'Alexis Labranche des *Belles histoires des pays d'en haut*, il fut de la première production du Théâtre du Nouveau Monde, *L'avare* de Molière, en 1951. Pas plus tard qu'il y a quatre ans, octogénaire, il remontait brièvement sur la scène du TNM dans *Le roi Lear* dans une mise en scène de Denis Marleau. Entre-temps, il ne cessa de se réinventer, en Europe comme ici, entre autres au théâtre et au cinéma. Le théâtre québécois est en deuil. Pour Gabriel Gascon, le théâtre était l'équivalent du bonheur. Il aimait prendre le temps, avant une représentation, de laisser son personnage entrer en lui. Il y soignait chacun de ses gestes, comme le



VIVAVISION

VOIR PAGE A 8: GASCON

Gabriel Gascon dans le film *La passion selon Gabriel*, réalisé par sa nièce, Sylvie Groulx

ACTUALITÉS



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE
Robert Poëti avait perdu son poste de ministre des Transports en 2016 avant de devenir ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles l'année suivante.

Un autre ministre libéral quitte la vie politique

Robert Poëti ne sollicitera pas un nouveau mandat aux prochaines élections générales

MARIE-MICHÈLE SIOUI
Correspondante parlementaire à Québec

Le ministre Robert Poëti a pris de court ses collègues — et même le premier ministre, Philippe Couillard — mercredi matin en annonçant son départ de la vie politique à la veille de l'élection du 1^{er} octobre.

Le député de Marguerite-Bourgeoys, qui avait été officiellement investi en décembre pour le prochain scrutin, avait gardé ses réflexions et sa décision secrètes. Il a donc opté pour une annonce-surprise au caucus, sans aviser le premier ministre au préalable.

« Je pense qu'il ne faut pas faire une histoire avec ça. Moi, c'est ma façon de faire », a-t-il affirmé, se défendant d'avoir manqué de respect. « Si des gens pensent que ma relation avec M. Couillard est mauvaise, c'est inexact », a-t-il dit plus tard, précisant entretenir d'excellents liens avec le chef libéral.

Élu pour la première fois en 2012 dans l'équipe de Jean Charest, Robert Poëti a vécu un affront lors du remaniement effectué par Philippe Couillard en janvier 2016.

L'ex-policier avait été le seul élu à être exclu du conseil des ministres, peu de temps après avoir fait état d'irrégularités au sein du ministère des Transports (MTQ), qu'il dirigeait depuis 2014.

Le remaniement d'octobre 2017 a marqué la fin de son purgatoire: il est devenu ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles.

La controverse au MTQ, « je vous dirai qu'elle est constructive », a-t-il déclaré mercredi, se félicitant d'avoir « sonné l'alarme de façon positive ».

« Et je pense que nous avons réussi à donner de meilleurs outils à certains ministères, dont celui des Transports, pour contrer la collusion et la corruption et être plus efficaces », a-t-il soutenu.

Place au renouveau

Le premier ministre Couillard a dit en anglais ne pas avoir de regrets au sujet de l'épisode du remaniement de 2016, non sans mentionner avoir vécu certains « moments plus difficiles » avec Robert Poëti.

En guise de mot-clé, le chef libéral a répété l'expression

« renouveau », pour contrebalancer les questions sur les quatorze départs jusqu'ici annoncés par des élus libéraux.

« Quand vous verrez l'équipe le jour du départ [...] vous verrez que c'est l'équipe la plus renouvelée que le Parti libéral aura jamais présentée. Ce qui, en soi, est une bonne nouvelle pour la démocratie et pour notre formation politique », s'est-il réjoui.

Robert Poëti a travaillé à la Sûreté du Québec pendant près de trente ans avant de faire une courte carrière dans le milieu des communications.

Les rumeurs l'envoient désormais à la firme de sécurité Garda, qui l'a approché une première fois en 2016, dans la tourmente du remaniement.

Le principal intéressé a nié avoir l'intention d'entamer une nouvelle carrière chez Garda... pour l'instant. « Moi, aujourd'hui, je vous dis que je ne vais pas à Garda. Je verrai en octobre, mais actuellement, ce n'est pas ça », a-t-il assuré. « Je ne peux rien exclure », a-t-il ensuite déclaré.

Guy Ouellette reste

Un second député libéral, lui aussi un ex-policier de la Sûreté du Québec, s'est prononcé sur son avenir politique mercredi. Guy Ouellette, élu depuis 2007 dans Chomedey, briguera les suffrages en octobre.

L'élu de Chomedey est ciblé par une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), qui a procédé à son arrestation le 25 octobre 2017. Il ne fait toujours face à aucune accusation et le fait qu'il estime n'avoir « rien à se reprocher » motive la poursuite de son implication politique.

Guy Ouellette a été exclu du caucus libéral au lendemain de son arrestation. Il a réintégré l'équipe libérale quelques semaines plus tard, non sans perdre la présidence de la commission des institutions — celle-là même qui a le pouvoir de convoquer l'UPAC à l'Assemblée nationale.

L'UPAC a déclaré avoir arrêté Guy Ouellette — pour des motifs qui demeurent vagues — dans le cadre d'une enquête de « vol [et de] diffusion illégale de documents confidentiels » provenant de l'opération Mâchurer, qui vise notamment l'ex-premier ministre libéral Jean Charest.

Le Devoir

VIOLENCES SEXUELLES

L'efficacité de la prévention sur les campus est rarement évaluée

JESSICA NADEAU

La majorité des cégeps et des universités du Québec ont commencé à intégrer des activités de prévention pour lutter contre les violences sexuelles, mais celles-ci ne font l'objet d'aucune évaluation pour savoir si elles donnent des résultats concrets. Le manque de financement constitue également « un frein majeur » aux initiatives proposées par les établissements.

C'est le constat d'une équipe de chercheuses québécoises qui, à quelques mois de l'entrée en vigueur de la Loi visant à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, a recensé les activités actuellement en place dans les cégeps et les universités et documenté les besoins et les défis rencontrés par ceux-ci.

Elles ont sondé l'ensemble des cégeps, des collèges privés et des universités du Québec ces derniers mois. Plus de 80% des cégeps ont répondu à l'appel, contre 37% pour les collèges privés et 65% des universités. Au total, ce sont donc 63 établissements postsecondaires qui ont partagé, sur une base

volontaire, leurs stratégies en matière de prévention.

« Cela nous a permis de détailler 150 activités de prévention ou de sensibilisation mises en place dans les établissements québécois », résume la chercheuse Martine Hébert de l'UQAM, qui présente jeudi le résultat de son enquête dans le cadre d'un symposium canadien sur les violences sexuelles.

Les deux types d'activités les plus fréquentes sont, sans surprise, les kiosques d'information et les affiches, « une option moins coûteuse et moins exigeante en matière de ressources humaines » qui permet néanmoins de sensibiliser un grand nombre de personnes, notent les auteurs du rapport.

Certains offrent également des ateliers, des conférences ou des formations aux étudiants et aux membres du personnel.

« Plusieurs des programmes de prévention offerts sont des *one shot deal* », affirme Martine Hébert. C'est clair qu'un atelier d'une heure, ça n'a pas autant de portée que s'il est combiné avec d'autres activités de sensibilisation et de formation. Pour que ce soit effi-

« Il faut être capable de s'assurer que ça fonctionne »

Martine Hébert, chercheuse à l'UQAM

ce, il faut que les messages préventifs soient répétés.

Évaluations

Mais ce qui l'inquiète vraiment, c'est de constater que 70% des établissements n'évaluent pas les programmes qu'ils mettent en place. Et ceux qui l'ont fait se sont contentés de sonder la satisfaction des participants, mais non l'impact réel de cette activité sur les connaissances, le changement d'attitude, la victimisation ou la perpétration des actes de violence sexuelle.

« Il faut être capable de s'assurer que ça fonctionne, que ça change quelque chose », s'exclame Martine Hébert. Il faut faire des contrôles pour voir concrètement les impacts de chacun de ces programmes,

sinon on va faire des programmes, mais sans jamais savoir si ce sont les meilleurs. »

Plusieurs établissements s'interrogent sur les meilleurs façons de rejoindre les clientèles qui ne sont pas déjà sensibilisées à cette problématique, dans la mesure où il s'agit d'activités volontaires. Ils aimeraient avoir du matériel « clé en main » déjà testé et approuvé pour s'assurer d'avoir un maximum d'impact.

Un autre défi mentionné est le manque de ressources. « Nous avons beaucoup d'idées, mais peu de ressources », résume un répondant cité sur une base anonyme dans le rapport.

Selon les auteurs, « le bilan actuel [démontre] la nécessité de soutenir les milieux dans l'élaboration, la planification et la dispensation d'activités préventives ».

C'est d'autant plus important que la nouvelle loi 151, qui entrera en vigueur en septembre, oblige tous les établissements postsecondaires à se doter de politiques spécifiques pour contrer les violences sexuelles, incluant la mise en place de pratiques préventives.

Le Devoir

SOMMET DU G7

Le retour appréhendé « des casseurs »

L'opposition à Québec demande à Ottawa de prévoir des indemnités aux citoyens

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire à Québec

L'épais nuage de gaz lacrymogène, les manifestants épiés du haut des airs par des hélicoptères, la mobilisation citoyenne, la répression policière: Agnès Maltais garde un souvenir vif du Sommet des Amériques. Dix-sept ans plus tard, elle appréhende le retour des « horribles casseurs » en haute ville.

« Il y aura de la casse. Il y a toujours de la casse dans ces occasions-là », a lancé le député de Taschereau durant la période des questions mercredi.

Le Parti québécois et la Coalition avenir Québec appellent Ottawa à indemniser les résidents et les commerçants du centre-ville de Québec pour les dommages causés à leur propriété par des vandales durant le Sommet du G7.

« Le vandalisme peut être couvert par l'assurance individuelle », précise le gouvernement fédéral dans la section « Information utile pour les gens de Charlevoix, de Québec et du Saguenay » du site Web du G7 de 2018.

Assurances personnelles

« Vandalisme, émeutes; ce sont des protections de base qu'on retrouve dans les contrats. C'est d'emblée couvert », fait remarquer la porte-parole du Bureau d'assurance du Canada (BAC), Anne Morin. Mais pas les guerres, actes de terrorisme et rébellions.

Cela dit, le BAC ignore les montants versés par les compagnies d'assurance aux victimes collatérales des manifestations durant le Sommet du G8 à Huntsville et du G20 à Toronto en 2010, ou encore le Sommet des Amériques en 2001.

« Si vous êtes un commerçant ou un citoyen et que vous



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Le Sommet des Amériques, tenu à Québec en 2001, avait été marqué par plusieurs affrontements entre la police et des manifestants.

habitez à Québec, et que vous avez des dommages associés à la venue du G7, il ne faut pas que ce soit votre assurance responsabilité personnelle vers laquelle vous devriez vous tourner, car [vous serez] pénalisés. [Vos] primes d'assurance responsabilité vont monter », a averti le député caquiste Simon Jolin-Barrette dans un im-

promptu de presse. « Ce n'est pas acceptable. »

Le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a indiqué mercredi que « les forces de l'ordre sont prêtes à intervenir avec toute la mesure nécessaire si jamais il y avait des débordements » en marge des manifestations. « Les gens ont le droit de manifester. C'est

un droit démocratique. Ce qui est important, c'est de le faire dans le respect des lois, de le faire sans violence, de le faire sans casse », a-t-il insisté.

Les petits: à la maison

La Commission scolaire de la Capitale a tout de même convenu de fermer six établissements situés « à proximité de la zone potentielle de manifestation » les 7 et 8 juin.

Le ministre de la Famille, Luc Fortin, a quant à lui fortement incité les centres de la petite enfance (CPE) du centre-ville de Québec à fermer leurs portes durant les journées de manifestations anti-G7. « Il n'y a pas de risque à prendre », a-t-il fait valoir mercredi.

M. Fortin se garde d'ordonner formellement aux directions de CPE de suspendre leurs activités durant le Sommet du G7, mais c'est tout comme. « Ce serait inquiétant que quelqu'un qui a sous son autorité des enfants maintienne des services ouverts, vous ne pensez pas? » a-t-il demandé lors d'une mêlée de presse.

Les CPE, qui suspendront leurs activités la semaine prochaine pour des considérations de sécurité, ne subiront pas de pénalités financières, a précisé l'élu libéral.

La directrice du Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, Elise Paradis, accueillie avec soulagement la décision du ministre. Les dizaines d'enfants inscrits dans les CPE situés à l'intérieur de la « zone de feu », dont la Coopérative Saint-Jean-Baptiste, « au cœur du quartier où ça a brassé le plus » lors du Sommet des Amériques, n'ont pas à vivre une « telle situation de désorganisation ».

Le Devoir

NOUVEAU
BALADO

LE DEVOIR

Le
mythe
start-up

Qui n'a pas un jour rêvé de créer sa propre entreprise?

Découvrez « Le mythe start-up », notre balado en 6 épisodes, qui suit la vie d'une entreprise étape par étape, avec ses hauts et... ses bas!



D

AUJOUR'HUI
Écoutez le cinquième
épisode de la série:
Le financement

LeDevoir.com/balado

ACTUALITÉS

La pièce maîtresse

MICHEL DAVID



Armé de sondages qui lui permettaient de faire miroiter un avenir radieux aux candidats qu'il voulait recruter, François Legault a pu réunir une «équipe du changement» qui se comparera avantageusement à celle des autres partis.

Les électeurs qui souhaitent un gouvernement le moins de gauche devront évidemment regarder ailleurs, mais ceux dont la priorité est de chasser les libéraux seront d'autant moins hésitants à voter pour la CAQ qu'ils se sentiront rassurés sur sa capacité de gérer les affaires de l'État.

Il a déjà choisi ceux qui occuperont les postes clés dans son éventuel gouvernement: Finances, Éducation, Justice, Conseil du trésor... Il manque cependant la pièce maîtresse du casse-tête: un ministre de la Santé.

Quand la CAQ a annoncé que le neurologue Lionel Carmant défendrait ses couleurs à l'élection du 1^{er} octobre, plusieurs ont conclu à tort que M. Legault avait trouvé son homme. L'objectif en le recrutant était surtout de faire une profession de foi dans le système public, que plusieurs soupçonnaient la CAQ de vouloir privatiser en partie.

Si la compétence médicale de M. Carmant est reconnue de tous, il n'a aucune expérience de gestionnaire, sans parler d'expérience politique, et le réseau de la Santé n'est pas précisément l'endroit pour faire ses classes.



Si M. Legault devient premier ministre, il héritera d'une situation plus enviable que n'importe lequel de ses prédécesseurs au cours des dernières décennies. Tous les partis d'opposition ont dénoncé sans relâche les politiques d'austérité du gouvernement Couillard, mais il n'en demeure pas moins que les finances publiques sont dans un excellent état.

Le chef de la CAQ déplore continuellement l'écart de richesse entre le Québec et le reste du Canada, mais l'économie québécoise fait actuellement mieux que celle de la plupart des provinces canadiennes et les perspectives sont encourageantes.

Pour l'avenir prévisible, le futur président du Conseil du trésor aura la partie nettement plus facile que Martin Coiteux, malgré la nouvelle cure d'amaigrissement que la CAQ pourrait faire subir à l'État, et son collègue des Finances aura l'agréable tâche d'annoncer de bonnes nouvelles aux contribuables.

Le parc d'écoles est en mauvais état et le réseau de l'éducation ne s'est pas encore remis des compressions budgétaires de la première moitié de mandat, mais Sébastien Proulx l'a remis sur la bonne voie. Qui plus est, un ministre de l'Éducation caquiste n'aura pas à imposer aux enseignants les mesures controversées que la CAQ envisageait au départ.

C'est pour le ministre de la Santé que le programme de la CAQ sera le plus exigeant, au point de s'apparenter aux douze travaux d'Hercule. Après l'extrême concentration des pouvoirs imposée par Gaétan Barrette, la décentralisation du réseau entraînera un nouveau bouleversement de structures, dont on préfère ne pas parler, mais qui paraît inévitable.

Sans compter le dur affrontement avec les médecins qui s'annonce. M. Legault s'est engagé à couper d'un milliard l'augmentation que le gouvernement Couillard a consentie aux spécialistes. Une opération d'autant plus nécessaire que le cadre financier de la CAQ reposera largement sur la récupération de ce milliard.

Parallèlement, un gouvernement caquiste entend modifier le mode de rémunération des omnipraticiens, auquel aucun de ses prédécesseurs n'a osé s'attaquer depuis la création de l'assurance maladie, il y a plus de quarante ans, tout en les forçant à prévoir des consultations à court terme dans leurs horaires. Sans quoi la promesse de réduire à 90 minutes en moyenne le temps d'attente à l'urgence n'aura pas plus de suite que toutes celles qui ont été faites dans le passé.



Cela fait beaucoup pour un néophyte. D'ailleurs, un autre ministre médecin aurait-il la crédibilité requise pour négocier avec ses ex-collègues? M. Legault n'a pas voulu répondre à cette question, mais le simple fait de la poser a valeur de réponse. La CAQ a encore en réserve une demi-douzaine de circonscriptions «prenables» à l'intention de candidats qui préfèrent attendre avant de se manifester publiquement. Le futur ministre de la Santé serait de ceux-là.

Après avoir mis sur sa renommée, il n'est cependant pas question d'expédier M. Carmant dans un ministère totalement hors de son champ de compétence. Il serait plutôt le membre junior d'un tandem de la santé qui se partagerait le travail.

M. Legault a lui-même fait l'expérience de cette formule. En janvier 2002, Bernard Landry l'avait nommé ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, en lui adjoignant David Levine, jusque-là directeur de l'Hôpital d'Ottawa, à titre de ministre délégué.

En réalité, M. Legault n'avait pas beaucoup aimé cette cohabitation. Il était plutôt soulagé quand M. Levine a dû démissionner six mois plus tard, après avoir été défait à une élection partielle dans Berthier. Peu importe, il lui faut bien terminer son casse-tête.

mdavid@ledevoir.com

VOTE PAR INTERNET

Les élus veulent aller trop vite, dit le DGEQ

Québec demande de passer à l'action aux élections scolaires de novembre 2020

MARCO FORTIER

Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) a besoin de temps pour implanter le vote par Internet. Il propose d'organiser le premier scrutin électronique dans cinq ans et non dès les prochaines élections scolaires, que le gouvernement Couillard souhaite tenir en novembre 2020.

L'étude du projet de loi 185, qui vise à reporter les élections scolaires, a donné lieu à une partie de bras de fer entre les élus et le DGEQ, mercredi. Le directeur des élections, Pierre Reid, a proposé de reporter le scrutin à février 2019 et d'implanter le vote électronique aux élections scolaires suivantes, en 2023.

M. Reid a prévenu les élus qu'il «ne peut pas garantir» un scrutin par Internet fiable à 100% si les élections scolaires ont lieu le 1^{er} novembre 2020, comme le propose le gouvernement Couillard. Le délai de deux ans d'ici au scrutin serait trop court pour garantir la confidentialité et l'intégrité du vote électronique, a expliqué le DGEQ.

«On mettra tous les efforts nécessaires pour être en mesure de proposer une solution compte tenu des délais serrés. S'il y a des risques qu'on ne peut pas pallier, les gens seront au courant», a laissé tomber Pierre Reid en commission parlementaire.

Le DGEQ tentait de répondre à l'impatience des élus, dont le ministre de l'Éducation, Sébas-

tien Proulx, qui sont pressés d'implanter le vote électronique. Le projet de loi 185 a deux objectifs: éviter un conflit d'horaire avec le scrutin provincial du 1^{er} octobre prochain et implanter le vote par Internet.

Les élections scolaires sont prévues le 4 novembre 2018, un mois après les élections provinciales. Le gouvernement Couillard craint que la proximité des deux scrutins mine encore plus le taux de participation aux élections scolaires, qui a atteint à peine 4,85% chez les francophones en 2014.

Plus vite, s'il vous plaît

En privé, des sources estiment que les libéraux veulent éviter que les commissions scolaires deviennent un enjeu de la campagne électorale qui s'annonce. La Coalition avenir Québec (CAQ) de François Legault, qui domine dans les sondages, propose d'éliminer les élections et de transformer les commissions scolaires en simples appareils administratifs.

«Il faut passer à l'action. [...] J'aimerais qu'on travaille plus vite», a dit le ministre Sébastien Proulx en réponse aux mises en garde du DGEQ. Le ministre tient à faire adopter le projet de loi 185 avant la fin de la session parlementaire, dans deux semaines. Tous les partis sont d'accord avec le report du scrutin.

La députée Carole Poirier, du Parti québécois, a dit être étonnée du peu de préparation du DGEQ par rapport au vote électronique.

«La technologie est là, le monde est rendu là, il n'y a que le DGEQ qui n'est pas rendu là au Québec», a dit la députée d'Hochelaga en commission parlementaire.

Pierre Reid a répondu qu'il connaît bien les avantages et les risques du vote par Internet, mais qu'une analyse en profondeur s'impose avant d'aller de l'avant au Québec. Il tient surtout à mener une vaste consultation de la population au coût estimé d'un demi-million de dollars.

«J'ai proposé en octobre dernier de faire une analyse globale sur le vote à distance, mais je n'ai pas eu de réponse des parlementaires. Ça ne fait pas l'unanimité», a expliqué le DGEQ.

Le vote électronique n'est pas une panacée pour augmenter l'intérêt des électeurs, a souligné Pierre Reid. Le vote par Internet a eu peu d'effet sur le taux de participation dans les villes de Markham, Peterborough et Halifax, selon lui. La Norvège et le Royaume-Uni ont renoncé au vote par Internet après l'avoir essayé. La participation est demeurée stable aussi en Estonie, en Suisse et dans une région de l'Australie.

Si les élections scolaires sont reportées à 2020, le DGEQ a suggéré qu'un projet-pilote de vote par Internet prenne place dans un nombre limité de commissions scolaires ou auprès de certaines catégories d'électeurs. Il faudra aussi que le vote traditionnel avec papier et crayon reste offert.

Le Devoir



Le taux de participation aux élections scolaires est famélique. Mais, prévient Pierre Reid, l'implantation du vote par Internet ne réglera pas à elle seule ce déficit de démocratie.

Québec incite les écoles à prendre le virage numérique

Le gouvernement injecte 212 millions dès à présent pour l'achat d'équipement

ISABELLE PORTER

à Québec

Robots, codage, formation des enseignants, plateforme numérique nationale... Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, prépare le terrain pour que le réseau de l'éducation soit prêt à prendre le virage numérique en 2019-2020.

En attendant, son gouvernement injecte 212 millions de dollars dès cette année pour accroître la place du numérique, de l'école primaire jusqu'à l'université.

Ainsi, à la rentrée, toutes les écoles primaires et secondaires du Québec pourront mettre à la disposition des enseignants des «combos numériques» incluant des robots adaptés aux différents niveaux, des iPad et des imprimantes 3D, notamment.

«Ce n'est pas grave si le 4 septembre ce n'est pas fait partout. C'est dans l'année qui vient, la prochaine rentrée, qu'on veut que le Québec change», déclaré le ministre mercredi lors du dévoilement de son Plan d'action numérique, une stratégie de 1,3 milliard sur cinq ans.

Certains combos sont déjà testés par des classes dans le cadre d'un projet-pilote. Lors de l'annonce mercredi, des élèves et leurs professeurs s'activaient derrière des kiosques. Avec leurs ordinateurs portables, les jeunes programmaient dans leur ordinateur les déplacements qu'ils souhaitaient faire faire à un robot dont ils testaient ensuite les déplacements au sol. À lui seul, ce volet du Plan d'action numérique coûtera 45 millions de dollars en équipement et 15 millions en formation cette année.

Les cégeps et universités doivent eux aussi recevoir 10 et 20 millions de dollars respectivement, mais les représentants du ministère ont été moins précis sur l'usage qu'on en fera. On

Nouveaux fonds pour les tableaux blancs interactifs

Le virage vers la programmation est loin de signer l'arrêt de mort des tableaux blancs interactifs, a par ailleurs révélé le ministre Sébastien Proulx. «Il faut poursuivre le maintien, l'entretien et l'acquisition de ces appareils qui sont importants et font partie de la réalité de nos enfants», a déclaré le ministre en réponse à la question d'un journaliste. Acquis en 2011

par le gouvernement Charest au coût de 240 millions, les tableaux blancs interactifs ont été loin de faire l'unanimité dans le milieu de l'enseignement. En 2013, un rapport interne du ministère avait en outre révélé que ces tableaux branchés à Internet avaient été payés plus cher que leur valeur estimée. Ne risquent-ils pas de reproduire cette erreur avec l'achat massif de ro-

bots, comme l'a suggéré le Parti québécois mercredi? L'approche est différente, selon le professeur Thierry Karsenti, un expert de l'utilisation du numérique à l'école basé à l'Université de Montréal. «Les tableaux numériques, ça avait été imposé aux écoles», note-t-il en soulignant que, cette fois, les écoles peuvent choisir entre différents outils.

mentionne notamment le déploiement d'un «eCampus» regroupant tous les cours offerts à distance dans le réseau.

Le Plan prévoit aussi la création d'un dossier numérique unifié pour tous les élèves et des fonds pour assurer la formation continue du personnel.

On ne sait pas quels fonds supplémentaires seront offerts aux enseignants. Le gouvernement va notamment payer pour que les professeurs soient libérés lors des Journées numériques, un nouvel événement de formation continue. Le Plan prévoit également qu'on modifie la formation des futurs professeurs à l'université, mais rien n'est prévu sur ce plan avant l'hiver 2019.

Le Plan a été accueilli avec un certain scepticisme par la Coalition avenir Québec (CAQ), qui reproche au ministre de s'immiscer dans la gestion des écoles. Selon son porte-parole en éducation, Jean-François Roberge, «si une

école a déjà pris le virage numérique, a déjà des iPad et de la robotique et que, de son côté, elle a besoin d'argent pour le mobilier et la bibliothèque, elle sera pénalisée. Cet argent-là est voué au numérique et à rien d'autre». Parlant d'improvisation, la députée péquiste Carole Poirier a réagi sur Twitter en disant que «ça ressemble aux tableaux blancs».

Du côté syndical, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) déplore qu'on n'ait pas évalué les besoins du milieu avant d'agir. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) trouve par ailleurs elle aussi la démarche précipitée. «Des gadgets dispendieux seront distribués à la hâte dès la prochaine rentrée scolaire», dénonce son président, Sylvain Mallette. «Le numérique doit être au service des professeurs, pas le contraire.»

Le Devoir

ACTUALITÉS

Transparence :
QS passe de la
parole aux actes

Les trois députés de Québec solidaire ont fourni des détails sur l'utilisation qu'ils ont faite des sommes allouées par l'Assemblée nationale, y compris dans leurs bureaux de circonscription. Les élus libéraux ne les imiteront pas. « On fait de la même façon qu'avant. Puis, le Bureau de l'Assemblée nationale nous guide. Ça va très bien », a lancé le leader parlementaire du gouvernement, Jean-Marc Fournier, tout en marchant d'un bon pas, mercredi. Québec solidaire demande à l'Assemblée nationale de rendre « automatique » et « obligatoire » la publication de rapports détaillés des dépenses faites par les cabinets, le bureau de la présidence et les bureaux de circonscription. La formation politique réclame aussi l'assujettissement des « budgets et allocations des 125 parlementaires » à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics.

Le Devoir

Le Barreau de
Montréal suit celui
du Québec

Après le Barreau du Québec lundi, au tour du Barreau de Montréal de demander la suspension du recours qu'ils avaient déposé ensemble pour faire déclarer inconstitutionnel le processus d'adoption des lois à l'Assemblée nationale. Dans un courriel envoyé à ses membres mercredi soir et obtenu par *Le Devoir*, le Barreau de Montréal dit avoir « entendu et pris acte des commentaires émis lors de l'Assemblée générale extraordinaire du Barreau du Québec », lors de laquelle une majorité d'avocats a demandé que le Barreau se désiste du recours. En début de semaine, le bâtonnier du Québec a proposé la suspension du recours et suggéré à la ministre de la Justice et à l'Assemblée nationale un règlement à l'amiable.

Le Devoir

Projet de loi de
Saganash : étape
importante franchie

Ottawa — Le député néodémocrate Romeo Saganash aura attendu deux ans avant que son projet de loi sur les droits des peuples autochtones soit adopté à la Chambre des communes. Il a été adopté en troisième lecture avec l'appui des libéraux et devra maintenant cheminer au Sénat. Seuls les conservateurs ont voté contre. Cette législation vise à harmoniser les lois canadiennes avec la Déclaration des peuples autochtones de l'Organisation des Nations unies (ONU). Elle dresse une liste des droits individuels et collectifs des peuples autochtones et aborde de nombreuses questions, comme les terres traditionnelles, l'auto-détermination, l'identité, la langue et l'éducation.

La Presse canadienne

Des enfants de sans-papiers
exclus par la RAMQDes enfants nés au Québec se font refuser
l'assurance maladie, dénonce le Protecteur du citoyen

MARIE-LISE ROUSSEAU

Les enfants nés au Québec de parents au statut migratoire précaire sont injustement privés de la gratuité des soins de santé à laquelle ils ont pourtant droit, déplore le Protecteur du citoyen dans un rapport rendu public mercredi. Ces enfants devraient être admissibles au régime public québécois d'assurance maladie, conformément à la Loi sur l'assurance maladie, selon l'institution, qui accuse la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) d'interpréter la Loi de façon « restrictive, voire erronée » en liant l'admissibilité des enfants au statut migratoire de leurs parents.

Selon une disposition de la Loi modifiée en 2001 par Pauline Marois, alors ministre de la Santé, il ne fait aucun doute que les enfants nés au Québec, donc citoyens canadiens, sont admissibles à la RAMQ dès leur naissance. « Lorsqu'un enfant est né au Québec [...] il y a lieu de le rendre admissible au régime même si ses parents ne sont pas domiciliés au Québec », avait déclaré M^{me} Marois à l'époque.

Or, la RAMQ ne tient pas compte de cette modification, déplore le Protecteur du citoyen. C'est pourquoi l'institution lui demande d'appliquer la Loi « telle qu'elle est rédigée ». Plus précisément, elle réclame des actions de la part de la RAMQ pour donner suite à son rapport.

Droits bafoués

En refusant de soigner les enfants de parents en attente d'une régularisation de leur statut — par exemple dans le cadre d'une demande pour motifs humanitaires, d'une démarche de parrainage ou d'une requête pour un permis de travail — ou encore étudiants étrangers, la RAMQ contrevient à la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par le Canada, dit le Protecteur du citoyen.

En plus d'être victimes d'injustice, ces enfants subissent les impacts de ce « déni de droit ». Le Protecteur parle de conséquences sur le développement et l'intégration de l'enfant. À long terme, « les risques sont accrus en matière de santé publique », peut-on lire dans le rapport.

L'ensemble des conclusions du Protecteur du citoyen trouvent écho chez l'organisme Médecins du monde, qui prodigue des soins de santé aux sans-papiers. Selon sa directrice générale, Nadja Pollaert, pas moins de 105 enfants nés au Québec ont été soignés par les médecins bénévoles de la clinique depuis 2015. « On fait le constat commun que la RAMQ n'applique pas la Loi », soutient M^{me} Pollaert.

Médecins du monde et Amnistie internationale font campagne ensemble depuis quelques mois pour réclamer l'accès au régime d'assurance maladie pour tous les enfants nés au Québec, peu importe le statut de leurs parents. Une pétition à cet effet doit être déposée à l'Assemblée nationale vendredi.

M^{me} Pollaert souhaite que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, oblige la RAMQ à appliquer la Loi dans son ensemble.

L'attachée de presse de ce dernier ainsi que la RAMQ affirment toutes deux que la Régie applique déjà la Loi « telle qu'elle a été modifiée en 2001 ».

Une décision du Tribunal administratif du Québec à cet égard est présentement devant les tribunaux. « Nous laissons ainsi le soin à ce tribunal de se prononcer sur la question [...] et nous attendons la décision avant de déterminer des suites [aux recommandations du Protecteur du citoyen] », a déclaré la RAMQ.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le « prince du pot » reçoit une amende de 5000 \$

Le militant Marc Emery, surnommé le « prince du pot », a reçu une amende de 5000 \$ mercredi après avoir plaidé coupable à une accusation de trafic de marijuana lors de l'ouverture d'une boutique Culture Cannabis à Montréal en décembre 2016. L'homme d'affaires avait fait la promotion, dans un geste d'éclat, de six boutiques illégales de cannabis récréatif dans différents quartiers de Montréal.

MONTRÉAL

Des pistes cyclables
seront aménagées
sur l'avenue des Pins

MARIE-LISE ROUSSEAU

Après l'avoir réclamé pendant des années lorsqu'il était dans l'opposition, Projet Montréal annoncera aujourd'hui l'aménagement de deux pistes cyclables unidirectionnelles et protégées sur un tronçon de l'avenue des Pins s'étendant entre les avenues Hutchison et Berri, a appris *Le Devoir*. Pour ce faire, 130 places de stationnement seront retirées.

« C'est un projet phare de l'année », a soutenu en entrevue le porte-parole du parti en matière d'enjeux piétons, de cyclisme et de verdissement, Marianne Giguère. L'administration Plante détaillera ce jeudi l'ensemble de sa très attendue vision vélo pour l'année en cours.

Dès 2019, des travaux d'aqueduc et d'égouts seront entamés sur ce tronçon de l'avenue des Pins situé sur le Plateau-Mont-Royal, ce qui sera l'occasion de lui refaire une beauté, indique l'élu.

En plus de l'aménagement de deux pistes cyclables unidirectionnelles qui seront protégées par un terre-plein bordé d'arbres, les trottoirs de l'avenue seront élargis.

« Actuellement, c'est un îlot de chaleur notoire du secteur et les trottoirs sont très étroits. On va changer la face de la rue et on va en faire un long couloir vert », déclare Marianne Giguère.

Afin de rejoindre la piste cyclable de la rue Berri, l'aménagement empruntera un court tronçon de la rue Roy, à l'est de la rue Saint-Denis.

D'ici le début des travaux, des mesures temporaires seront mises en place afin de sécuriser le secteur. Des bandes cyclables seront peintes de part et d'autre de la chaussée dans

l'espace actuel des stationnements. Il ne s'agira pas de simples marquages au sol, insiste la conseillère municipale.

« Les pistes seront très larges, et il y aura une zone tampon pour protéger les cyclistes de la circulation ». Des sas seront également peints au sol à trois intersections.

Un projet attendu

Projet Montréal milite depuis longtemps pour sécuriser l'avenue des Pins, jugée dangereuse par le milieu cycliste. En septembre dernier, une cycliste y a été frappée mortellement par un autobus scolaire, à l'angle de l'avenue du Parc.

Au lendemain de ce tragique événement, le maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, s'en était pris au maire de

l'époque, Denis Coderre, qu'il accusait d'être personnellement intervenu pour bloquer un projet de piste cyclable dans ce secteur.

Des mesures temporaires seront mises en place d'ici le début des travaux

« On ne le fait pas parce qu'on veut faire un pied de nez à l'ancienne administration, explique Marianne Giguère. Le projet est

nécessaire. Des données de la Direction de la santé publique de Montréal font état de 65 collisions impliquant des piétons ainsi que de 95 collisions impliquant des cyclistes sur ce tronçon en l'espace de 10 ans. »

Le projet, réalisé en deux phases, devrait être achevé en 2020, avance l'élu. Il est encore trop tôt pour en évaluer les coûts, dit-elle.

La Ville présentera jeudi les autres aménagements cyclables qu'elle compte réaliser d'ici l'an prochain.

« On peut s'attendre à moins de peinture au sol et à des pistes plus sécuritaires », indique Marianne Giguère.

Le Devoir

La ville de Québec a
besoin d'immigrants,
dit Régis Labeaume

JEANNE CORRIVEAU

De passage à Montréal mercredi pour vanter sa ville auprès des gens d'affaires de la métropole, le maire de Québec, Régis Labeaume, a plaidé en faveur du recrutement d'immigrants pour combler le manque de main-d'œuvre dans la capitale.

« Ça prend du monde, ça presse. Actuellement, à Québec, j'ai besoin de 17 000 personnes », a expliqué M. Labeaume devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. « Il faut faire quelque chose parce que sinon, on va frapper un mur. [...] À Québec, la ville blanche, judéo-chrétienne et parlant français par excellence, on a besoin d'immigrants et il faut se méfier, sinon notre avenir économique est en jeu. C'est ça, la vérité. »

Entre 2006 et 2016, la proportion de la population immigrante à Québec est passée de 4,5 % à 7,2 %, mais ce n'est pas suffisant, a soutenu le maire.

Au cours des dix prochaines années, 1,3 million de postes seront à pourvoir au Québec et 80 % d'entre eux se trouveront à l'extérieur de l'île de Montréal, mais il est plus difficile pour la ville de Québec et les régions d'attirer les immigrants, a-t-il reconnu.

Régis Labeaume prévoit d'ailleurs d'aller au Salon de l'immigration de Montréal jeudi afin d'attirer des travailleurs à Québec. « Je suis en recrutement », a-t-il précisé. « Nous, à Québec, on a besoin de docteurs en physique, mais ceux qui ne sont pas scolarisés, on les prend. On

« Il faut faire quelque chose parce que sinon, on va frapper un mur »

Régis Labeaume, maire de Québec

est tellement mal pris qu'on prend tout le monde : dans l'hôtellerie, la restauration et tout ce que vous voulez. »

Litige maritime

Le maire Labeaume a aussi soulevé l'enjeu délicat de l'agrandissement du port de Québec, qui souhaite se doter d'un terminal de conteneurs, ce qui est source de frictions avec l'administration du port de Montréal, qui a son projet de terminal maritime à Contrecoeur.

Face à la concurrence de la côte américaine, le maire insiste sur l'importance pour Québec et Montréal de travailler ensemble dans ce dossier. « Ça ne veut pas dire qu'on va amener tous les conteneurs à Québec et qu'il n'en restera plus à Montréal. Il va falloir que les gouvernements forcent les ports à s'asseoir ensemble. [...] En attendant, les Américains font ce qu'il faut, et nous, on placote et on se chicane dans une petite province de 8 millions de personnes. Ce n'est pas fort, notre affaire. »

Le Devoir

Le triclosan néfaste pour la santé intestinale

Cet antimicrobien se retrouve dans des dentifrices, des savons et des cosmétiques

PAULINE GRAVEL

Le triclosan, un antimicrobien présent dans de multiples produits de consommation courante, comme les dentifrices, les savons pour les mains et certains cosmétiques, favorise l'inflammation de l'intestin et la progression du cancer du côlon chez la souris, révèle une nouvelle étude publiée dans la revue *Science Translational Medicine*.

Très peu d'études ont cherché à connaître les effets sur la santé humaine de faibles doses de triclosan semblables à celles auxquelles nous sommes exposés.

Cette fois, une équipe de chercheurs de l'Université du Massachusetts à Amherst a exposé des souris à du triclosan pendant trois semaines en l'ajoutant à leur nourriture. Cette dernière contenait des doses de triclosan qui se retrouvaient dans le plasma des souris à

des concentrations similaires à celles mesurées dans le plasma d'humains exposés à des produits de consommation incluant du triclosan.

Contrairement aux souris n'ayant reçu aucun triclosan, celles ayant ingéré l'antimicrobien présentaient un état d'inflammation généralisée qui était particulièrement marqué au niveau du côlon.

Les souris qui souffraient d'une maladie inflammatoire de l'intestin, comme la colite ulcéreuse, ont vu leurs symptômes s'aggraver.

Chez les souris atteintes d'un cancer du côlon, le triclosan augmentait le nombre de tumeurs, leur taille, l'expression des gènes favorisant la genèse du cancer du côlon, ainsi que la colite associée aux tumeurs.

Les chercheurs ont également remarqué que l'exposition au triclosan diminuait la diversité bactérienne de la

flore intestinale (ou microbiote) et modifiait sa composition. Notamment, le triclosan induisait une réduction de 75 % des bactéries bénéfiques du genre *Bifidobacterium*, qui sont reconnues pour leurs effets anti-inflammatoires.

Effets pro-inflammatoires

Les scientifiques ont également observé que le triclosan ne provoquait aucun de ces effets pro-inflammatoires chez les souris élevées dans un environnement stérile qui empêchait la formation de tout microbiote.

Cette dernière observation souligne le rôle incontournable du microbiote dans l'expression des effets néfastes du triclosan, font remarquer les auteurs de l'étude, qui rappelle au passage une étude récente effectuée chez l'humain qui a justement montré que l'utilisation quotidienne d'un dentifrice contenant du triclosan

modifiait le microbiote de ces personnes.

Ils insistent sur l'importance et l'urgence d'évaluer l'impact de l'exposition au triclosan sur la santé de l'intestin chez l'humain et de revoir les politiques réglementaires visant cet antimicrobien.

Maryse Bouchard, professeure à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, croit qu'il faudrait probablement interdire le triclosan, « du moins dans les produits comme les dentifrices que l'on ingère, car il ne semble même pas y avoir de bénéfices à l'utilisation de ces produits antimicrobiens ».

« En l'absence de bénéfices et en présence de risques, on ne devrait pas en favoriser l'utilisation », dit-elle avant d'ajouter que « l'ajout d'antimicrobiens est une mode qui fait écho à une peur peu fondée des microbes ».

Le Devoir

ACTUALITÉS



DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

Donna Oleksiuk a démontré son opposition au projet d'agrandissement de l'oléoduc Trans Mountain, mardi, lors d'une manifestation à Vancouver.

Qui achètera Trans Mountain ?

Ottawa n'aura peut-être pas le choix d'avancer seul dans le projet d'expansion pour attirer des investisseurs, selon un spécialiste

FRANÇOIS DESJARDINS

Qui pourrait bien vouloir acheter un oléoduc et dépenser quelques milliards de plus pour achever son projet d'expansion? Si des hypothèses mentionnent déjà des noms comme Enbridge ou TransCanada, il reste que les entreprises potentiellement intéressées ne courent pas les rues, estime un expert selon lequel Ottawa devra peut-être faire avancer la construction lui-même pour attirer les offres.

« La liste est relativement courte », a indiqué en entrevue Joseph Doucet, doyen de la Faculté d'administration de l'Université de l'Alberta et expert des enjeux énergétiques. « Pour l'instant, s'il voulait vendre le pipeline dans les prochains mois, je crois qu'il n'y aurait pas d'acheteurs. [...] Je pense qu'Ottawa a tout intérêt à s'assurer que le pipeline peut être construit et être fonctionnel, dans un premier temps. Après ça, il travaillera davantage sur la vente. »

L'annonce du gouvernement fédéral, qui s'engage à verser à Kinder Morgan une somme de 4,5 milliards s'il n'arrive

pas à dénicher un acheteur d'ici le mois d'août, a déclenché un torrent d'hypothèses sur les investisseurs susceptibles de vouloir mettre la main sur le tuyau existant et son projet d'expansion. Ou, à tout le moins, prendre une participation minoritaire.

Contactées par *Le Devoir*, la Banque TD et la Banque Royale, qui figurent déjà parmi les grands prêteurs du projet Trans Mountain, ont toutes deux refusé de commenter.

Quant à Enbridge, sa direction des communications s'est limitée à une brève déclaration. « Enbridge se concentre sur son programme de 22 milliards axé sur la croissance », a indiqué l'entreprise par courriel. Trans Mountain « n'est pas notre projet et nous n'allons ni commenter ni spéculer à son sujet ».

Investisseurs à long terme

Les régimes de retraite et les investisseurs institutionnels figurent probablement au rang de ceux qui pourraient vouloir y investir quelque chose, a indiqué au *Globe and Mail* l'ex-premier ministre du

Nouveau-Brunswick Frank McKenna, qui est vice-président du conseil de la TD. Lorsque le projet sera purgé de son « risque politique », les actifs vaudront leur pesant d'or, car ils généreront des flux financiers à très long terme.

« Ce n'est pas nécessairement facile d'exploiter un pipeline », a dit M. Doucet, car cela implique un savoir-faire que certains investisseurs, comme des régimes de retraite, n'ont tout simplement pas. Ceux-ci seraient contraints de se joindre à un spécialiste, comme Enbridge ou TransCanada, dit-il. Il n'est pas exclu que des joueurs internationaux soient intéressés un jour.

La somme de 4,5 milliards porte sur les infrastructures existantes, construites en 1953. Tourné vers les marchés d'exportation, le projet d'expansion pourrait coûter 7,4 milliards, selon les chiffres de Kinder Morgan. Il ferait passer la capacité de l'oléoduc de 300 000 barils par jour à 890 000. La compagnie a déjà dépensé plus d'un milliard sur le projet.

Selon l'agence de presse Reuters, les contrats que Kin-

der Morgan a signés avec les producteurs pétroliers albertains qui se servent du pipeline contiennent des dispositions visant à protéger l'entreprise texane si jamais le projet n'allait pas de l'avant.

En gros, ces producteurs s'engagent à assumer 80 % du coût des investissements, ce qui se fera par le biais des redevances sur le tuyau actuel.

Prix payé par Ottawa

À l'heure actuelle, le fonctionnement l'oléoduc existant vaut environ 7 \$ dans le cours de l'action de Kinder Morgan Canada, selon une analyse de la Banque Royale citée par le *Globe*, alors que l'investissement dans le projet se chiffre à 3 \$. Dans ses documents publiés mardi, Kinder Morgan a dit que le prix de 4,5 milliards consenti par Ottawa équivaut à 12 \$ par action, après impôts. L'écart se chiffrerait donc à 1,2 milliard.

À la Bourse de Toronto, l'action de Kinder Morgan Canada a ouvert la journée de mardi à 18 \$, mais elle a depuis dégringolé de 11 % à 15,95 \$.

Le Devoir

Transition énergétique : « Le monde politique doit faire le pas »

Le président de la Fondation Solar Impulse, Bertrand Piccard, veut convaincre les gouvernements de la planète d'agir

KARL RETTINO-PARAZELLI

pourquoi ils ont un avantage à le faire.

Après avoir fait le tour du monde dans un avion propulsé à l'énergie solaire, le Suisse Bertrand Piccard veut pousser encore plus loin son travail de persuasion en faveur des énergies propres. L'an prochain, il compte à nouveau parcourir la planète, mais cette fois avec 1000 solutions innovantes et rentables à proposer aux gouvernements.

De passage à Montréal mercredi dans le cadre de l'événement Movin' On, consacré à la mobilité durable, il a accepté de livrer au *Devoir* sa vision du défi énergétique et environnemental auquel nous faisons face.

Quel est l'objectif de votre nouveau projet intitulé « 1000 solutions » ?

Le tour du monde avec l'avion solaire, c'était la crédibilisation du message, pour montrer que les technologies propres et les énergies renouvelables peuvent accomplir des choses a priori impossibles. Maintenant, ce qu'il faut, c'est aller dans le concret. [...] À la fin de l'année, le but est de trouver 1000 solutions qui protègent l'environnement de façon économiquement rentable, qui créent des emplois, qui génèrent du profit, qui soutiennent une croissance propre.

Les projets qui seront sélectionnés et présentés aux gouvernements lors de votre tournée mondiale en 2019 doivent être rentables. Pourquoi accorder autant d'importance à la rentabilité ?

Je pense qu'il faut parler le langage de ceux qu'on veut convaincre. Ça ne sert à rien de parler au monde industriel et au monde politique en disant qu'il faut faire des efforts. Ils ne vont pas vouloir faire d'efforts. [...] On veut fournir aux gouvernements la preuve que les technologies, les produits, les processus industriels permettent d'être beaucoup plus efficaces, beaucoup plus rentables, de protéger l'environnement, et par conséquent, qu'on peut avoir des politiques énergétiques et environnementales beaucoup plus ambitieuses.

Est-ce qu'à votre avis la transition énergétique mondiale s'effectue à rythme satisfaisant ?

La transition énergétique va beaucoup trop lentement parce que, pour l'instant, on veut lutter contre ce qui ne va pas plutôt que d'essayer d'améliorer ce qui ne va pas. On a donc l'énergie renouvelable contre l'énergie fossile. On a ceux qui ne polluent pas contre ceux qui polluent. Je ne pense pas que c'est une bonne manière de faire. Ce qu'il faut, c'est montrer à un maximum de gens pourquoi ils doivent se diversifier, en leur montrant

pourquoi ils ont un avantage à le faire.

Que faut-il faire pour accélérer les changements ?

Ce qu'il manque, c'est une réglementation moderne. Aujourd'hui, les réglementations sont archaïques et elles permettent l'utilisation de technologies archaïques, comme le moteur à combustion, les ampoules incandescentes, les maisons mal isolées, les réseaux de distribution inefficients et démodés au lieu de réseaux intelligents. [...] Il faut que ceux qui font les réglementations soient conscients qu'aujourd'hui on peut aller beaucoup plus loin dans les exigences, dans les normes environnementales. Pourquoi? Parce que la technologie permet de le faire et que cette technologie est rentable.

C'est donc avant tout aux gouvernements d'agir ?

Les gouvernements portent la plus grande partie de la responsabilité parce que toutes les entreprises qui sont prêtes à investir sont déconcertées par l'incertitude dans laquelle les laissent les gouvernements. [...] Aujourd'hui, les industriels sont prêts, mais le monde politique doit faire le pas pour clairement montrer dans quelle direction aller. C'est le leadership dont on a besoin dans les gouvernements. Un gouvernement n'est pas seulement là pour faire de la gestion. Il est là pour montrer une voie, donner un but et expliquer comment on va y arriver. Après, vous allez voir, la population et les entreprises vont emboîter le pas sans aucun problème, mais il faut cette vision politique.

Au Canada, le gouvernement fédéral a annoncé mardi son intention d'acheter un pipeline, mais dit également vouloir protéger l'environnement. Est-ce que ce double discours peut tenir la route ?

Vous devez faire un certain nombre de concessions, mais il ne faut pas que le nombre de concessions soit plus élevé que le nombre de décisions courageuses et audacieuses. Par exemple, dans certaines provinces canadiennes, vous avez une taxe carbone. Cette taxe carbone est remarquable. Il faut absolument la généraliser. Pourquoi? Parce que ça oblige à être plus efficace, à utiliser moins d'énergie et par conséquent à produire pour moins cher, avec moins de gaspillage. Le grand paradoxe de la taxe carbone, c'est que ceux qui ne l'ont pas ne la veulent pas, mais que ceux qui l'ont en redemandent, parce qu'ils voient à quel point ça les rend plus compétitifs.

Le Devoir

D Voir aussi : En vidéo, quatre questions à Bertrand Piccard. Entrevue avec *Le Devoir*. ledevoir.com

Trudeau essuie les tirs de l'opposition

Le caucus libéral se range derrière la décision de son gouvernement

MARIE VASTEL
HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondantes parlementaires à Ottawa

L'achat par Ottawa du projet d'oléoduc Trans Mountain a déchaîné les passions à la Chambre des communes, où Justin Trudeau a dû essuyer les tirs répétés de l'opposition, mercredi. Mais au sein de sa propre équipe, les derniers opposants au pipeline semblaient s'être résignés à la décision de leur gouvernement.

Hedy Fry, qui est députée libérale de Vancouver depuis 1993, était tellement défavorable à l'agrandissement de l'oléoduc de Kinder Morgan qu'elle était allée jusqu'à voter contre une motion d'appui indéfectible au projet. Mercredi, elle n'a pas osé semoncer à nouveau son gouvernement.

« L'an dernier, j'ai voté contre l'oléoduc et le trafic de navires pétroliers. C'était à une époque où 70 % des électeurs de ma circonscription n'approuvaient pas [le projet]. Un an plus tard, 50 % de mes commettants l'appuient », a expliqué l'élue. Quand on lui a demandé si elle était en désaccord avec l'achat du pipeline par Ottawa, M^{me} Fry s'est montrée évasive. « Je comprends la décision », s'est-elle contentée de répondre.

Sa collègue Joyce Murray, qui encore récemment qualifiait de « très décevante » la détermination d'Ottawa à soutenir à tout prix le projet, était elle aussi beaucoup moins critique mercredi.

« Ils ont pris une décision qui prend en compte des intérêts plus larges », a-t-elle reconnu.

« Je comprends que la décision n'est pas populaire auprès de mes commettants, mais les gens comptent sur moi pour que je porte leur voix ici, et j'ai absolument fait cela et continuerai de le faire. »

Attaques de l'opposition
Le Parti libéral détient 18 des 42 sièges de la Colombie-Britannique, et tous, sauf un, sont situés à Vancouver ou dans sa périphérie — où aboutit l'oléoduc que veut doubler Kinder Morgan. La plupart de ces députés ont toutefois remporté la victoire en 2015 avec de confortables majorités.

Mardi, le gouvernement fédéral annonçait qu'il était prêt à acheter, pour 4,5 milliards, l'oléoduc Trans Mountain existant si aucune autre entité ne s'en porte acquéreur d'ici le mois d'août. Il financerait alors — à hauteur d'un montant non divulgué — l'agrandissement du pipeline dans

l'espoir de le revendre une fois les travaux terminés.

Aux Communes mercredi, les partis d'opposition ont sans surprise fait de ce dossier l'objet de toutes leurs attaques à l'endroit du gouvernement.

Le chef conservateur, Andrew Scheer, a reproché au premier ministre Trudeau « de signer un chèque de 4,5 milliards pour un oléoduc existant. N'est-ce pas un centimètre de nouveau pipeline ne sera construit, avec cette facture aux contribuables ».

« On défend les emplois de l'Alberta et du Canada », lui a rétorqué M. Trudeau.

Le néodémocrate Nathan Cullen l'a quant à lui accusé de

ne pas être le champion de la lutte contre les changements climatiques qu'il avait promis d'être. M. Cullen a prédit que le premier ministre lui répliquerait, comme il le fait toujours, que l'environnement et l'économie vont de pair. « Vous savez ce qui doit aussi aller de pair? Faire une promesse aux Canadiens et ensuite la tenir réellement. »

Les conservateurs ont par ailleurs profité de l'investissement d'Ottawa pour sommer le gouvernement de déployer les mêmes efforts pour ressusciter le projet d'oléoduc Énergie Est.

Le Devoir



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

LE DEVOIR

Assemblée annuelle des actionnaires de
L'IMPRIMERIE POPULAIRE, LIMITÉE
(LE DEVOIR)

Avis est par les présentes donné aux détenteurs d'actions des classes A et B de L'Imprimerie Populaire, Limitée ("Société") que l'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le vendredi 22 juin 2018, à 9h30, heure locale, aux bureaux de

BCF
1100, boulevard René-Lévesque Ouest, 25^e étage
Montréal

pour y traiter des points suivants:

- Recevoir et examiner les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et le rapport des vérificateurs;
- élire les administrateurs;
- nommer les vérificateurs pour l'exercice suivant;
- traiter tout autre sujet qui pourrait être dûment soumis à l'assemblée.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Brian Myles

ÉDITORIAL

EUROPE

L'épreuve italienne

Les résultats à la fois confus et cohérents des législatives du 4 mars étalent les déchirements de la société italienne entre le Nord et le Sud. De nouvelles élections, apparemment inévitables, n'y changeront rien. À l'Europe, les rebondissements de la crise dans laquelle s'enfonce l'Italie présentent un test majeur de crédibilité démocratique.

Réputée politiquement instable, l'Italie a connu plus de 60 gouvernements depuis la Deuxième Guerre mondiale, ce qui revient en moyenne à un peu plus d'un gouvernement par année. Avec la crise qui la secoue actuellement, la société italienne atteint sans doute des sommets d'imbroglio. D'abord en Italie même, comme ces élections mettent le « système » à mal et imposent des remises en question. Puis, à l'échelle de l'Europe, comme l'onde de choc de ce qui se passe en Italie, troisième économie du continent et membre fondatrice de la CEE, est d'ores et déjà majeure, présentant un scénario de sortie de l'euro manifestement plus menaçant que le fut celui de la Grèce.

Les résultats électoraux combinés de l'extrême droite incarnée par la Ligue du Nord et par ce mouvement « antisystème » qu'est le Mouvement 5 étoiles (M5S) ont traduit l'élan de frustration populaire contre des classes politiques nationale et européenne par lesquelles beaucoup d'Italiens se sentent ignorés. La crise migratoire, face à laquelle les Italiens se sont sentis abandonnés par l'Europe, a exacerbé leur rancœur. En cela, les électeurs ont fait preuve, dans les urnes, de cohésion dans l'expression de cette colère collective. En même temps que ces élections ont débouché sur une configuration politique alambiquée,

dans la mesure où la Ligue et le M5S ont à maints égards des positions contradictoires, notamment en matière de politiques sociales et économiques, des différences qui ne feraient que se creuser si le président de la République, Sergio Mattarella, acceptait qu'ils forment un gouvernement. Qu'ils soient autorisés à le former et ce mariage politique du Nord riche avec le Sud pauvre tournerait du reste rapidement au divorce, tant leurs incompatibilités sont grandes.

Encore que le M5S est une créature difficile à cerner: partisan de la « démocratie participative », environnementaliste et donc plutôt à gauche, le M5S a, en principe, plus d'affinités avec la gauche traditionnelle incarnée par le Parti démocrate qu'avec la Ligue. Ce qui n'exclut pas qu'en parallèle, les 14 eurodéputés de M5S fassent front commun au Parlement européen avec la formation d'extrême droite Europe de la liberté et de la démocratie directe (ELDD), présidée par Nigel Farage, rien de moins que champion du Brexit...

Cela dit, il y a objectivement eu déni de démocratie dans la décision du président Mattarella, qui, usant de ses prérogatives, a décidé de bloquer la candidature proposée par la Ligue et le M5S d'un ministre des Finances — Paolo Savona — qui est depuis longtemps eurosceptique déclaré. Que les quelque 50% de votants qui se sont prononcés pour les « populistes » crient au vol est légitime.

Empêcher, au demeurant, la formation d'un gouvernement Ligue-M5S dans l'immédiat ne fait, au fond, que reporter le problème. Dans l'ordre actuel et écartelé des choses, il se trouve que c'est la Ligue du Nord de Matteo Salvini, fin orateur radicalement anti-UE, qui profite de la situation depuis trois mois, si bien que la Ligue, en pleine ascension dans les sondages, souhaite un retour aux urnes à plus ou moins brève échéance. Au quel cas, les nouvelles élections prendront nécessairement la forme affirmée d'un référendum sur l'euro. Le défi est grand pour Bruxelles et la classe politique italienne: réconcilier le projet européen avec les attentes et le mécontentement qui s'est manifesté dans les urnes. Est-ce possible?

FIASCO DE LA FORMULE E

Honte à Coderre

L'ego démesuré de l'omninaire Denis Coderre, jumelé au manque de courage de son comité exécutif, a pesé lourd dans le fiasco de la Formule E.

Le rapport rendu public lundi par le Bureau de l'inspecteur général (BIG) a confirmé avec moult détails révoltants ce que l'on savait déjà.

Le cabinet du maire Coderre pilotait le dossier de la Formule E du premier au dernier virage tortueux. L'organisme à but non lucratif (OBNL) Montréal c'est électrique n'était qu'une coquille vide dirigée par un gestionnaire fantôme, Simon Pillarella, dont l'utilité était de servir de paravent pour le promoteur Evenko, que le maire souverain avait choisi pour organiser la course.

Denis Coderre devrait avoir honte. Au contraire, il pousse le narcissisme à la limite de la perversion en reprochant à la nouvelle mairesse, Valérie Plante, d'avoir tiré un trait sur la Formule E trop vite pour qu'elle soit rentable.

Montréal c'est électrique n'avait ni l'expertise ni la légitimité pour faire la promotion de l'électrification des transports et améliorer le bilan environnemental de la métropole. Sa création résultait d'une manœuvre grossière du cabinet du maire pour faire indirectement ce que la loi municipale ne lui permettait pas de faire directement, soit subventionner Evenko. Les leçons à tirer de ce scandale sont nombreuses.

Pour les maires: le fiasco de la Formule E invite à la modestie. Ils devraient s'abstenir de jouer aux promoteurs, un rôle dans lequel ils sont historiquement mauvais.

Pour le comité exécutif: ses membres élus sont redevables à la population, et ils doivent prendre leur rôle plus au sérieux. Dans le dossier de la Formule E, ils ont avalisé bêtement le plan du maire. Ils auraient dû exiger les avis juridiques, remplis de mises en garde, qu'on leur a cachés.

Pour le gouvernement du Québec: il doit en faire plus pour freiner l'usage des OBNL pour dépenser des fonds publics en toute opacité dans le monde municipal. Les mesures proposées dans la réforme de la loi sur l'accès à l'information sont nettement insuffisantes.

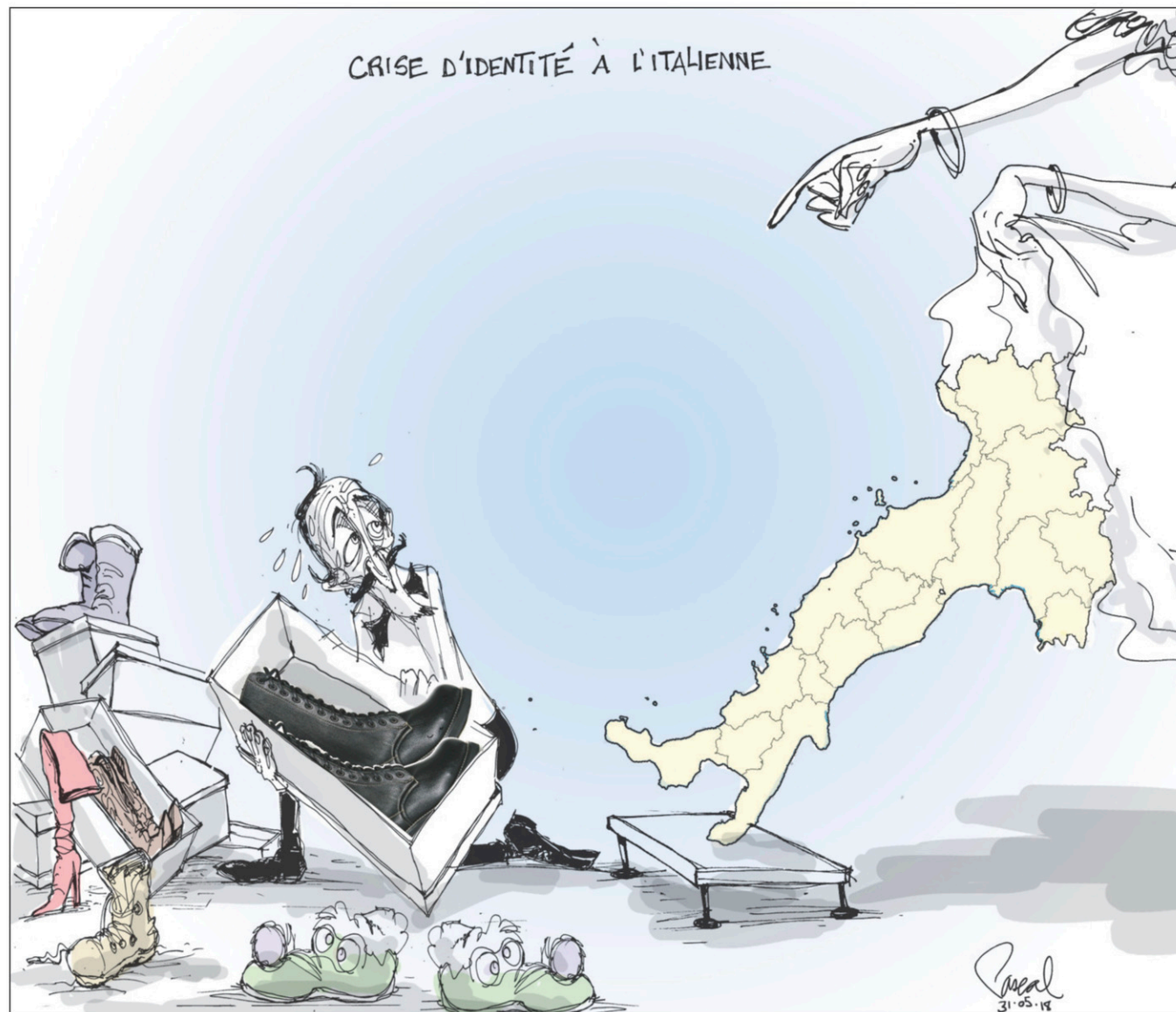
Pour le BIG: l'inspecteur Denis Gallant a du travail à faire pour élucider les liens qui unissaient l'ex-maire Coderre à Evenko, auquel l'administration a pratiquement sous-loué pour presque rien le parc Jean-Drapeau, saccagé au préalable pour satisfaire aux exigences du promoteur.

Pour la mairesse Plante: elle peut déjà resserrer les règles administratives entourant le recours aux OBNL et leur financement par la Ville de Montréal, et continuer d'exiger que la pleine lumière soit faite sur la filière Coderre-Evenko.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Chef des technologies SYLVAIN COUTU
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, VÉRONIQUE CHAGNON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU,
 DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



GUY
TAILLEFER

LETTRES

Haraway, de façon sommaire

Le nom de Donna Haraway — une penseuse contemporaine véritablement pluridisciplinaire, à cheval entre les sciences, les arts et l'histoire des idées — ne figure pas souvent dans les pages du *Devoir*. Or, Christian Rioux y fait référence dans un article récent, « Menace contre l'humanité » (ni plus ni moins...), une entrevue avec Jacques Testart, le « père du premier « bébé-éprouvette » français ». Ce qui ressort de cette entrevue, c'est que Testart semble regretter sa participation dans le développement d'une technologie de procréation médicalement assistée dont les usages n'avaient pas été pleinement mesurés. À plusieurs moments, Rioux vise délibérément les couples homosexuels, qu'il associe à des dérives « transhumanistes », l'incarnation de ladite « menace contre l'humanité ». Je doute de la pertinence de ses commentaires sur les homosexuels. Par ail-

leurs, la présentation sommaire de Haraway manque absolument de rigueur — comme si elle était la chantre des « rêves d'enfants » de tous les transhumanistes. Dans les dernières années, Haraway s'est évertuée à penser comment vivre avec les effets de la technologie sur les corps, sur les écosystèmes, sur les identités, sur les idées, sur les récits. On ne lui en voudra pas d'envisager les possibilités d'une technologie, aussi improbables soient-elles. Si on prend le temps de lire Haraway, on ne la trouve pas naïvement séduite par la publicité technologique, mais bien critique et sensible aux transformations (matérielles, idéologiques, symboliques, etc.) que nous traversons. Peut-être un « Devoir de philo » sur Haraway?

Jonathan Hope, Département
d'études littéraires à l'Université
du Québec à Montréal
Le 28 mai 2018

Réponse du journaliste

Vous êtes visiblement en désaccord avec

Jacques Testart, mais il ne trahit pas la pensée d'Haraway en affirmant qu'elle rêve d'« une humanité enfin débarrassée des genres ». Dans son *Cyborg Manifesto*, Haraway qualifie elle-même de « vieilleries humaines sexuées et enracinées dans le genre » les rapports qu'entretiennent hommes et femmes depuis des millénaires. Que dire de plus sinon qu'au lieu d'argumenter avec Testart, vous préférez dénigrer le message en l'accusant d'associer « délibérément LES (c'est moi qui souligne) couples homosexuels [...] à des dérives « transhumanistes » [...] incarnation de ladite « menace contre l'humanité » ». Vous n'avez évidemment pas trouvé la moindre phrase pour appuyer cette accusation gratuite. Et pour cause, la critique de Testart s'adresse tous ceux pour qui la technique n'est plus un instrument destiné à aider l'homme à se réaliser, mais au contraire un moyen d'effacer chez lui toute trace d'humanité. Peu importe ici la façon dont on baise...

Christian Rioux
Le 30 mai 2018

LIBRE OPINION

INDÉPENDANCE NATIONALE

Les souverainistes, ces perdants à répétition

YANNICK CORMIER

Historien

Les années passent, l'actualité peine à reprendre son souffle, d'une manchette à l'autre, la saga des interminables rebondissements du camp souverainiste fait la une, encore et encore. On présente, en le voulant ou non, la bande de lurons qui veut faire de la Province of Quebec un État souverain comme des chicaniers accros à la controverse. Faisons le bilan avant qu'un autre trublion nous sorte un nouveau lapin de son chapeau.

Des démissions fracassantes, des potins sur les émotions de Martine Ouellet, des députés choqués qui vont boudier dans leur coin avec un nouveau parti. PKP en réserve de la République qui reviendra peut-être manger de l'intention de vote caquiste. Lisée et son caucus de demi-mesures qui nous sort des surprises pour revivre. Les solidaires qui veulent être souverains à condition que. Le Bloc qui n'en finit plus de mourir et qui se coalise contre sa chef. Et puis tant d'autres choses que je ne comprends plus, comme tellement de monde. Puis les intentions de vote qui, de mois en mois, d'année en année, nous rapprochent de la marge d'erreur du sondage. Les gens lâchent, ils sont ailleurs, comme moi, qui ne suis juste plus là.

Nous, souverainistes de tous partis et d'ailleurs, ne sommes pas au festival des bonnes nouvelles... et ça dure depuis je décrochais des pancartes du Oui dans Limoilou. Mais qu'est-ce qui s'est passé, au juste, depuis 20 ans? Peut-être même depuis

40 ans? Pourquoi tant de gens sont-ils partis à gauche, à droite, ou juste nulle part?

Dans mon écosystème de ce qui me reste de vieux *chums* souverainistes, tout le monde est parti, comme dirait la mère-chanson, chacun de son bord. Notre génération, celle qui a porté les premiers chandails du Bloc, puis qui a vu l'élection de 1994, les discours de Bouchard et au final le référendum, a pour ainsi dire décroché. Pour mille raisons.

Dans son dernier livre, Parizeau disait « qu'ils sont tombés de haut ceux-là ». Pourtant, ce n'est que la pointe de l'ice-

« Le fait est que, depuis 20 ans, sans discipline ni victoire ou clarté à l'horizon, choisissez votre coupable, nous avons épuisé une génération complète à nous crier après sur la place publique »

berg; il y a tous ceux qui ne sont juste plus là du tout.

La conjoncture, avant d'être un mot compliqué au Scrabble, ne joue pas pour nous, depuis des lunes, c'est vrai. Bien sûr, deux grandes défaites, le fait qu'on n'est plus au pouvoir depuis 2003 (sauf la note de bas de page du gouvernement Marois), puis, la démographie, le temps, le français qui recule, et puis ces maudits jeunes qui comprennent jamais rien, les chefs qui lâchent, l'argent puis les votes ethniques, puis tout ce qu'on voudra bien déconstruire pour se dire que ça va donc mal.

Mais il y a autre chose aussi. Même si on dit que la chicanerie est dans « notre

ADN », a-t-on pris le temps de mesurer, juste depuis 20 ans, l'impact de nos interminables vaudevilles? Les départs fracassants, les refondations perpétuelles, nos articles et leurs répliques, les dates du prochain référendum, les innombrables courses à la chefferie, les chartes, les « je dois m'occuper de mes enfants » ou même le naufrage d'Option nationale ou du Nouveau Mouvement pour le Québec, puis d'autres... et tant d'autres niaiseries qu'on sert au peuple depuis 1995, on en fait le bilan? D'où qu'elles viennent, qu'elles soient péquistes, solidaires ou d'ailleurs, tout ça,

ces chicanes de choqués-choqués qui font bâiller, voire rire le monde, posons-la la question, est-ce que ça a été inspirant? Poser la question... ce ne serait pas essayer de répondre à un discours de Parizeau? « Ne pensez pas que les gens ne voient pas ça. »

Le fait est que, depuis 20 ans, sans discipline ni victoire ou clarté à l'horizon, choisissez votre coupable, nous avons épuisé une génération complète à nous crier après sur la place publique. Dire que c'est la faute aux maudits péquistes ou aux médias est incomplet, voire trop confortable comme réponse. Quelles que soient nos allégeances, nous sommes tous responsables d'avoir gaspillé l'histoire. Depuis sa mort, personne n'a pensé à balayer le champ de ruines dont Monsieur parlait.

N'entends-tu pas le cri? C'est celui de ceux qui perdent tout le temps.

IDÉES

L'évaluation environnementale à la merci des nominations politiques

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Ex-vice-président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et ancien journaliste du Devoir

Le projet de loi C-69, qui régira l'évaluation environnementale au niveau fédéral pour les prochaines années, progresse devant le Parlement dans la plus grande indifférence médiatique malgré l'importance des enjeux qu'il recèle. Un de ces enjeux réside dans le mode de nomination des futurs membres des commissions d'enquête responsables de l'évaluation des grands projets relevant de l'autorité fédérale, comme le récent projet Énergie Est. À l'évidence, ce projet de loi assure une prépondérance du politique dans le choix des commissaires, ce qui apparaît peu compatible avec les exigences d'indépendance de cette fonction.

Selon le projet de loi C-69, le ministre de l'Environnement et des Changements climatiques du Canada nommerait les membres des commissions d'évaluation des grands projets relevant, en début du processus, de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Quant aux projets énergétiques relevant en partie de la nouvelle Régie canadienne de l'énergie (RCE), de la Commission canadienne de sûreté du nucléaire (CCSN) ou d'un Office des hydrocarbures extracôtiers, comme celui formé avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse pour les projets d'exploration dans le golfe du Saint-Laurent, le ministre fédéral nommerait dans ce cas le président et au moins deux autres membres de la commission (quatre dans le cas des offices extracôtiers).

Dans ces trois cas, un nombre minimal de membres seraient nommés en consultation avec le ministre sectoriel responsable de la RCE, de la CCSN ou des offices extracôtiers à partir de listes proposées par ces organismes généralement perçus comme proches de l'industrie énergétique.

Or, on sait que le gouvernement, dont le ministre fédéral fait partie, n'est pas neutre par rapport aux grands projets. La saga entourant le projet du pipeline Trans Mountain, et le récent soutien financier promis par le gouvernement fédéral qui en fait systématiquement la promotion, n'est que la dernière démonstration d'un tel parti pris, malgré sa légitimité politique.

Indépendance et crédibilité

Or, l'exigence la plus fondamentale pour le succès d'un exercice crédible de consultation et d'évaluation publiques réside dans la confiance du public envers l'impartialité du processus. En plus d'une procédure claire, équitable et prévisible, le mode de nomination des commissaires constitue le fondement de leur indépendance et de leur crédibilité. À l'évidence, le processus de nomination proposé par l'actuel projet de loi C-69 s'écarte de ces exigences de base.

Il ne suffit pas, en effet, que le président d'une commission et ses commissaires soient indépendants de l'instigateur d'un projet, mais il faut qu'ils soient aussi à l'abri de toute possibilité de collusion, de complicité, de partialité culturelle ou professionnelle, voire de partisanerie. Ce n'est



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Manifestation en marge des audiences de l'Office national de l'énergie au sujet du pipeline Énergie Est. Selon l'auteur, l'exigence la plus fondamentale pour le succès d'un exercice crédible de consultation et d'évaluation publiques réside dans la confiance du public envers l'impartialité du processus.

pas faire offense à quelque gouvernement que ce soit de reconnaître qu'ils ont des idées précises à l'endroit des projets majeurs, qu'ils les favorisent souvent plus ou moins ouvertement, que des ministres les appuient parfois publiquement alors que les audiences ne sont pas terminées... Mais il faut un contrepois à cette liberté reconnue au gouvernement d'appuyer légitimement un projet. Et ce contrepois, c'est la neutralité, l'indépendance et la rigueur du processus d'évaluation environnemental et des commissions d'enquête, qui doivent être à l'abri de tout soupçon.

Cette indépendance s'affirme à deux moments précis. D'abord au moment de la sélection des personnes aptes à devenir commissaires. Et dans un deuxième temps, au moment de nommer ceux ou celles qui seront affectés à l'examen d'un projet précis.

Au Québec, la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement a permis d'élaborer un nouveau processus de sélection des candidats, confié à un comité tripartite qui compte un représentant du public. Dans un deuxième temps, et ce, depuis plus de 40 ans, le choix des commissaires responsables d'un projet particulier n'est pas celui du gouvernement ou du ministre de l'Envi-

ronnement, mais plutôt celui du président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), un organisme indépendant. Ce dernier choisit parmi les commissaires permanents et dans la liste des commissaires additionnels ceux qui lui semblent les plus aptes à réaliser une consultation publique et un rapport dont la crédibilité sera sans faille.

Qui devrait nommer les membres?

Selon les dispositions du projet de loi C-69, le ministre et le président de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale auraient le pouvoir de nommer les membres des commissions. Il aurait été préférable de confier cette responsabilité en exclusivité au président de l'Agence. Mais une telle amélioration risquerait de placer l'Agence et les commissions dans des situations délicates. En effet, une commission pourrait en toute légitimité devoir critiquer dans son rapport le cheminement d'un projet alors qu'il était géré par l'Agence avant qu'il n'aboutisse devant une commission. Au Québec, il arrive parfois aux commissions d'enquête du BAPE de relever dans leurs rapports des failles dans les étapes préliminaires du pro-

cessus d'évaluation, lesquelles relèvent du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Tous conviendront que des commissaires fédéraux nommés par le ministre titulaire de ce ministère ou par le président de l'Agence fédérale seraient mal placés pour critiquer l'institution qui les a nommés.

Or il n'est jamais souhaitable de multiplier les structures étatiques, surtout si elles sont redondantes. Il existe déjà une institution fédérale reconnue pour son indépendance et sa crédibilité, soit le Commissaire à l'environnement, lequel relève du Vérificateur général. Si le Commissaire à l'environnement a toute l'indépendance nécessaire pour s'entourer de spécialistes capables de radiographier avec rigueur les politiques environnementales fédérales, il est assurément tout aussi capable de choisir des personnes aptes à procéder avec compétence et indépendance à un examen dépolitisé des grands projets énergétiques ou autres. C'est de ce côté que les auteurs de C-69 devraient s'orienter pour assurer une crédibilité sans faille au futur processus d'évaluation environnemental que souhaite la population.

Un vrai compromis est possible au sujet du pipeline Trans Mountain

PETER DIETSCH

Professeur de philosophie à l'Université de Montréal et chercheur au CERIU

L'expansion du Trans Mountain Pipeline (TMX) divise la population et elle est devenue un des enjeux les plus controversés en politique canadienne. D'un côté, les défenseurs de l'expansion soulignent les bénéfices économiques pour le Canada, et pour l'Alberta en particulier. De l'autre, les critiques font valoir l'empreinte écologique des sables bitumineux ainsi que les risques associés au transport du pétrole.

Devant un désaccord si profond, la question des compétences des différents ordres de gouvernement est caduque. Le fait de savoir qu'Ottawa a le pouvoir de trancher ne nous rapproche guère d'une solution acceptable. Il faut un compromis réel.

Le débat a jusqu'ici été centré sur plusieurs controverses qui, malgré leur pertinence, détournent de la question fondamentale: comment mesurer les coûts et les bénéfices de TMX? Est-il même possible d'attribuer une mesure finan-

« Une façon de mettre en équilibre l'intérêt économique et les impératifs écologiques d'aujourd'hui consiste à subventionner la transition de l'économie albertaine vers un avenir plus diversifié et durable »

cière à la valeur d'un écosystème aussi riche que celui de la Colombie-Britannique? Le processus d'évaluation de projet de TMX a-t-il été transparent? Les Premières Nations du Canada ont-elles une voix réelle dans ce processus?

Même s'il était envisageable de trouver des réponses satisfaisantes à ces questions — ce qui serait pour le moins optimiste —, de simples « oui » ou « non » ne représenteraient certainement pas un vrai compromis. Quel serait-il, alors?

Oléoduc plus taxe carbone

La réponse du gouvernement libéral à cette question est que l'oléoduc sera construit en même temps qu'il appliquera

une taxe sur le carbone avec un prix par tonne d'émission de CO₂ qui passera de 10\$/tonne aujourd'hui à 50\$/tonne en 2022. Le but de cette mesure est de respecter les engagements canadiens à l'égard de l'Accord de Paris sur le climat.

Une taxe sur le carbone peut effectivement aider à réduire les émissions, mais peut-on la combiner au projet TMX pour façonner un compromis acceptable? Pas vraiment. Nous savons que le pétrole des sables bitumineux est particulièrement polluant. Avant sa combustion, il produit de trois à quatre fois plus d'émissions que le baril de pétrole standard. Nous savons également que pour avoir une chance de limiter le réchauffement clima-

tique à moins de 2°C, la proportion d'énergie renouvelable devra passer de 30% à 80% de la production énergétique totale d'ici 2050.

Le reste relève des principes de base de la science économique. Si on impose une taxe sur le carbone, c'est pour qu'elle ait un effet sur le secteur d'activités dont les émissions sont les plus élevées afin, bien sûr, de les voir chuter. Au Canada, ce sont clairement les sables bitumineux.

Cela nous laisse avec deux interprétations possibles des événements récents. La taxe carbone telle qu'elle est proposée est inefficace et devrait alors être augmentée dès aujourd'hui; ou, pour une raison ou une autre, TMX a été soutenu entièrement à la logique économique de la taxe carbone et sera construit pour des raisons politiques plutôt qu'économiques. Dans le premier scénario, le gouvernement fédéral est hypocrite quant au respect de l'Accord de Paris. Dans le deuxième, les contribuables financent un projet qui risque de ne pas être rentable et qui ne le serait certainement pas avec une taxe sur le carbone qui a des dents.

Or, ces deux interprétations

contredisent l'idée que TMX associé à une taxe sur le carbone est un compromis réel.

Une solution

TMX ou pas, les sables bitumineux ne représentent pas une stratégie à long terme pour l'Alberta. Les réserves les plus accessibles ayant déjà été exploitées, leur qualité sera en déclin dans les années à venir et le pétrole ne sera bientôt plus compétitif par rapport aux énergies renouvelables. En partie du moins, on peut imputer aux cycles électoraux de quatre ans l'engagement aveugle de la province envers le pétrole.

Une façon de mettre en équilibre l'intérêt économique et les impératifs écologiques d'aujourd'hui consiste à subventionner la transition de l'économie albertaine vers un avenir plus diversifié et durable.

Un calcul simple l'illustre. Selon le gouvernement de l'Alberta, à peu près 140 000 personnes travaillaient dans le secteur extractif de la province en 2017. En supposant que l'on veuille financer la formation de 25% d'entre eux (35 000 personnes) dans un autre secteur pendant les cinq prochaines années au coût de 50 000\$ par

personne (un montant généreux, considérant qu'une partie pourrait être assumée par le secteur privé), le coût total d'un tel programme serait de 1,75 milliard. C'est à peine plus du tiers du montant que le gouvernement semble être prêt à verser à Kinder Morgan pour TMX. Qui plus est, Ottawa pourrait inviter la Colombie-Britannique et les autres provinces à contribuer à ce projet.

Une telle formule demanderait des concessions des deux côtés. D'une part, l'Alberta devrait abandonner TMX. Rappelons ici que plusieurs oléoducs sont déjà en place et que l'économie albertaine semble se débrouiller assez bien sous le statu quo. D'autre part, la Colombie-Britannique et tous ceux qui sont motivés par des considérations environnementales seront également forcés de faire une concession sous la forme d'une contribution financière.

Il est stupéfiant qu'un gouvernement qui ne laisse passer aucune occasion de souligner ses engagements en faveur de l'environnement et des Premières Nations laisse passer une telle occasion. Le gouvernement de Justin Trudeau devrait s'ouvrir à un compromis réel.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Robert Dutrisc, (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (chercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérald Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti (affaires municipales), Marco Belati-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écarts), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoit Mungler (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commissis), DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), PUBLICITÉ Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlene Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebti (directrices de comptes), Alain Tréhou (directeur créativité média), Amélie Maltais (commissis aux avis légaux), Alessandra Tantalo et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires), PRODUCTION Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zematits INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (présposées au service à la clientèle), ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS

CHAMBRES

SUITE DE LA PAGE 1

Certaines maisons de chambres sont gérées par des organismes sans but lucratif qui reçoivent généralement des subventions pour offrir des services. Mais dans la présente enquête, la DSP et la Ville se sont attardées uniquement aux maisons de chambres de propriété privée.

Insalubrité et insécurité

De son propre chef, *Le Devoir* a visité une maison de chambres de l'arrondissement du Sud-Ouest. La porte de l'immeuble est tellement pourrie qu'on a peur qu'elle nous reste dans les mains. Sur trois étages, incluant le rez-de-chaussée, de sombres couloirs mènent à une vingtaine de minuscules chambres. La peinture est défraîchie et les salles de bains communes sont malpropres. Le silicone est rongé de moisissure et les robinets coulent. «Le concierge plonge sa moppe dans la toilette et lave le plancher de la salle de bains avec. J'appelle pas ça "laver les planchers"», s'esclaffe Réal, un résident de cette maison de chambres, qui a entrepris de laver lui-même la salle de bains. Il paie aussi de sa poche pour les rideaux de la salle d'eau et le coup de peinture pour rafraîchir sa chambre.

«Des punaises de lit? On en a tout le temps. Le concierge ne fait rien. Tout ce qu'il fait, c'est mettre de l'huile de fleurs de souci pour les chasser», raconte Paul (nom fictif), un autre résident qui préfère taire son vrai nom. Sa minuscule chambre mal isolée est un capharnaüm, remplie d'objets et de meubles. Les murs sont sales et suintants, tachés de goudron de cigarette, le robinet coule, le moustiquaire de sa fenêtre est rapiécé avec du ruban à conduits. Le détecteur de fumée est en miettes. «Les propriétaires n'ont jamais rien fait ici. Ils ne dépendent pas un sou pour l'entretien. Comment voulez-vous ne pas déprimer?» ajoute l'homme en alternant bouffées de cigarette et de pompe pour son emphyseme.

Selon l'enquête de la DSP et la Ville, la grande majorité (69%) des chambreurs a rapporté la présence de vermine (souris et rats), d'insectes nuisibles (punaises, coquerelles), de moisissures ou d'infiltrations d'eau durant la dernière année. Près d'un chambreur sur deux rapporte des problèmes de punaises de lit, soit 18 fois plus que dans la population montréalaise en général.

À Montréal, il est illégal de louer une chambre de moins de 9m², sans lavabo et sans fenêtre. Le



Tout ce que les chambreurs possèdent s'entasse évidemment dans l'unique pièce qu'ils occupent.

Code du bâtiment exige la présence d'un détecteur de fumée. Or, bien que ces critères soient dans l'ensemble respectés, plusieurs maisons de chambres sont en violation des lois. La plus criante violation étant celle de l'article 62 du Règlement municipal sur l'entretien et la salubrité des logements, qui oblige à munir les chambres de sonnettes et d'interphones: un répondant sur deux dit ne pas en avoir.

Trop d'argent va au loyer

Bien que les prix des loyers soient parmi les moins élevés sur le marché (425\$ par mois), la majorité des chambreurs consacrent à leur logement une trop grande proportion de leur revenu, ce qui limite «leur capacité à répondre aux autres besoins de base, notamment se nourrir convenablement». L'enquête révèle aussi que trois quarts des répondants consacrent environ 30% de leur revenu pour payer le loyer et 44% vont jusqu'à consacrer 50% de leur revenu pour se loger.

48\$. C'est ce qu'il reste dans les poches

d'une personne recevant un chèque d'aide sociale (633\$) et qui paie le loyer médian de 425\$. La majorité des chambreurs (58%) ont recours aux banques alimentaires.

Najib paie 375\$ pour sa chambre et gagne environ 700\$ par mois. «Ça me fait environ 10\$ par jour pour manger», dit-il. «C'est assez.» Devant notre air dubitatif, il admet fréquenter les banques alimentaires, car il dépense beaucoup en cannabis. D'ailleurs, il est particulièrement coincé ce mois-ci. Une «amie» lui aurait volé tout son argent. Ce serait d'ailleurs la raison pour laquelle il n'a pas de lit et dort depuis trois mois sur le plancher. «C'est bon pour le dos», plaisante-t-il.

Mais les chambreurs sont relativement stables, certains vivent plus de deux ans au même endroit, a relevé Marianne Cloutier, de la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal. «Ce qu'on doit quand même souligner, c'est que bien qu'ils constatent des problèmes d'insalubrité, les chambreurs sont quand même satisfaits de leurs conditions. Ils ont une petite communauté, les logements sont centraux.»

La Ville et la DSP proposent notamment de créer un groupe de travail avec les partenaires communautaires pour avoir une «approche intégrée d'intervention», ce qui n'existait pas à proprement parler. Ses principaux mandats seraient, entre autres, de veiller à mettre en lien les chambreurs avec les «ressources» du réseau de la santé et de développer «un dispositif de détection précoce des situations d'insalubrité dans les maisons de chambres». «On va devoir synchroniser nos affaires. Les réseaux interviennent plus en séquence que de façon coordonnée», a dit M^{me} LaFerrière.

Le Devoir

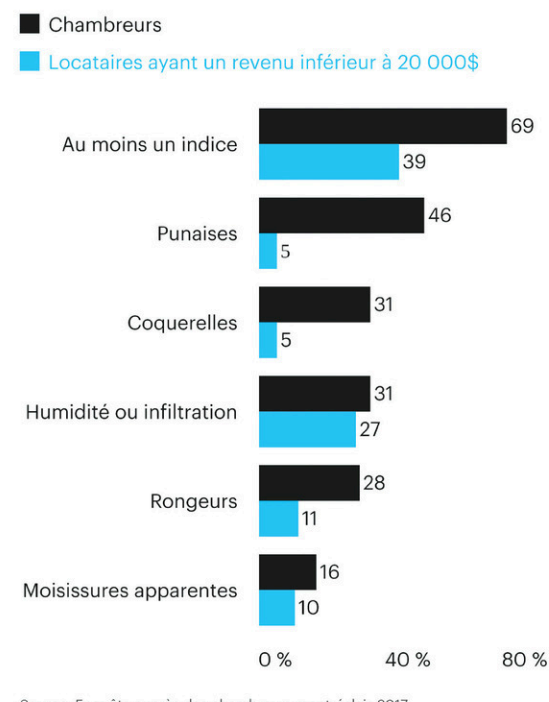
Maison de chambres

Définition: Bâtiments de minimum quatre chambres où la salle de bains et la douche, parfois la cuisine, sont partagées.
Combien: environ 150 maisons pour 2400 chambreurs
Loyer: 425\$ (prix médian)

Profil du chambreur

Homme (89%)
Francophone (72%)
Âge moyen (51 ans)
Né au Canada (75%)
Peu scolarisé (60% ont un DES ou aucun diplôme)
Pauvre (revenu médian de 920\$/mois)
Problème de santé mentale (28% ont un diagnostic)
Problème de santé chronique (58%), surtout musculo-squelettique
Consommateur excessif de tabac (76%),
drogue (47%), **alcool** (38%)
Passé d'itinérance (68%)

Présence d'indices d'insalubrité



Méthodologie de l'enquête

Quand: juin à juillet 2017
Où: 5 arrondissements montréalais (Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Sud-Ouest, Ville-Marie, Rosemont-La Petite-Patrie et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve)
Combien: sélection aléatoire de 52 maisons de chambres
Taux de réponse: 75% (274 sur 364 sollicitées)

GASCON

SUITE DE LA PAGE 1

raconte Denis Marleau dans le très beau documentaire *La passion selon Gabriel*, qui signait la nièce de l'acteur, Sylvie Groulx, en 2012.

Pour Lorraine Pinal, directrice du TNM, Gabriel Gascon, qu'on appelait familièrement «Gaby», était un «électron libre», conteur d'histoires inimaginables, d'une incroyable créativité.

«C'était un enfant dans un corps d'adulte. Il était très adolescent dans sa manière d'être dans la vie», dit-elle. Au-delà du comédien, Gabriel Gascon était un «spectateur, un ami et un membre de la famille du TNM», dit-elle. Il faut dire que la famille Gascon est étroitement liée à l'histoire du théâtre. Jean Gascon, frère de Gabriel, en a été l'un des fondateurs, et André, un autre membre de la fratrie de 14 enfants, en a été l'administrateur. Des nombreux enfants de Gabriel Gascon, seule sa fille Sophie a pour sa part choisi le théâtre.

Enfant, Gabriel Gascon n'est pas allé à l'école parce qu'il était malade, nous apprend *La passion selon Gabriel*. Mais il était déjà passionné d'art dramatique.

Après avoir joué dans les grands classiques, entre autres sous la direction de son frère Jean, Gabriel Gascon s'est manifesté sous une autre

forme de théâtre, notamment sous la direction de Denis Marleau, de la troupe de théâtre Ubu.

C'est sur les scènes françaises, où Gabriel Gascon s'est produit de 1965 à 1980, que Denis Marleau a vu le comédien au théâtre pour la première fois.

«J'avais vu dans une pièce de Ibsen, *Le canard sauvage*», raconte l'homme de théâtre. «J'ai été très frappé par son jeu.»

Douze ans plus tard, Denis Marleau retrouvera Gabriel Gascon au Québec. Gaby a alors 63 ans.

Denis Marleau lui propose un rôle dans *La trahison orale*, une pièce de théâtre musical de Mauricio Kagel.

«C'était le seul acteur qui connaissait déjà Mauricio Kagel et qui connaissait la pièce», se souvient Marleau. Gascon, qui avait une formation en musique, était sensible à l'œuvre. «Il avait étudié le chant et le piano», raconte Marleau. En 1994, Gascon interprète Krapp, dans *La dernière bande*, de Samuel Beckett, toujours dans une mise en scène de Denis Marleau.

«Il a marqué le personnage de Krapp», dit Marleau. Le metteur en scène se souvient notamment de la dextérité manuelle de Gascon, qui avait étudié la musique. «Il avait une gestuelle virtuose. Il pouvait faire quelque chose de complètement différent de la main droite et de la main gauche. Dans *La dernière bande*, il pouvait, dit-il, froter le magnétophone d'une main et se gratter la tête de l'autre.»

Pour Marleau, Gascon était une sorte d'«échange» qui pouvait faire preuve d'une sensibilité presque musicale, et même aussi être fantasque jusqu'au clownesque.

En fait, les deux hommes avaient une telle complicité, et une telle confiance l'un dans l'autre qu'un critique avait même relevé qu'ils ne faisaient qu'un.

Pour la comédienne Annie Gascon, nièce de Gabriel Gascon, aujourd'hui directrice des communications au Théâtre du Nouveau Monde, l'oncle Gaby a été l'inspiration qui lui a fait choisir le théâtre.

«Il habitait derrière chez nous et je lui faisais répéter son rôle d'Alexis Labranche. Il ne voulait jamais me dire comment cela allait finir», dit-elle.

Dans la famille Gascon, on aimait raconter la fondation du Théâtre du Nouveau Monde, quand, chez les grands-parents, les fils s'activaient à écrire les invitations, à écrire des textes pour cette nouvelle troupe.

«Il était très gentil, se souvient Annie. Quand il était avec vous, il était complètement là.»

Pour Denis Marleau, le comédien savait parfaitement «être à sa place» dans un collectif.

«Il avait une sorte d'humilité générale qui lui donnait quelque chose de princier. Il avait une bienveillance, une discrétion, tout en n'en pensant pas moins.»

Le Devoir

MORT

SUITE DE LA PAGE 1

À Moscou, Babtchenko avait coopéré avec le journal *Novaya Gazeta* ainsi que le radio *Echo de Moscou*, deux médias réputés critiques à l'égard des politiques du Kremlin. C'est à *Novaya Gazeta*, rappelons-le, que travaillait la journaliste Anna Politkovskaïa, assassinée à Moscou en 2006.

Babtchenko avait quitté la Russie en février 2017, dénonçant le «harcèlement» à son endroit. Il a d'abord vécu en République tchèque, puis en Israël, avant de s'installer à Kiev, où il anime une émission de télévision. Babtchenko soutient la thèse du pouvoir à Kiev, partagée par les puissances occidentales, thèse selon laquelle la Russie soutient militairement les rebelles séparatistes au pourtour du pays.

Rocambolesque

Après une pluie d'accusations réciproques essuyées par Moscou et Kiev, les services secrets de la SBU ont tenu une conférence de presse pour annoncer que le journaliste était en fait vivant. «Je voudrais féliciter la famille d'Arkadi Babtchenko et Arkadi Babtchenko lui-même», a rapidement lancé le chef des services secrets devant tous les médias. Arkadi Babtchenko est alors entré dans la pièce, l'air mal à l'aise aux côtés d'officiels qui étaient quant à eux tout sourires. Applaudissements, cris et incrédulité ont accueilli cette mise en scène inattendue.

Face aux caméras, en pull à capuche sombre, le journaliste a expliqué avoir participé à une «opération spéciale» préparée depuis deux mois. Quel rôle le journaliste joue-t-il auprès des services secrets? Cela n'apparaît pas bien clair.

«Je voudrais vraiment remercier les Services de sécurité ukrainiens de m'avoir sauvé la vie, a-t-il en tout cas déclaré. Je voudrais présenter mes excuses à ma femme pour l'enfer qu'elle a vécu pendant deux jours.»

Après avoir d'abord appelé à une enquête rapide à la suite de ce meurtre de Babtchenko qui n'en était pas un, l'Union européenne s'est dite «soulagée» de ce revirement néanmoins rocambolesque. L'UE a demandé «plus de détails» à Kiev sur cette opération pour le moins étrange.

Meurtriers?

Ce faux meurtre cachait apparemment un vrai complot: un Ukrainien qui devait apparemment tuer Babtchenko a été arrêté. Il travaillait dit-on pour Moscou. Ce sont 40 000\$ qu'il aurait reçus, selon les sources ukrainiennes. Les dépêches indiquent qu'il aurait eu le dessein d'assassiner une trentaine d'autres personnes, pour la plupart des Russes exilés en Ukraine. Le président ukrainien, Petro Porochenko, a en tout cas félicité le SBU pour sa «brillante opération», laquelle s'est révélée propre à flatter le nationalisme.

De son côté, le ministère russe des Affaires étrangères a dénoncé une «nouvelle provocation antirusse».

Volodymyr Groïsmann, le premier ministre ukrainien, a pour sa part mis en cause «la machine totalitaire russe», ce qui a suscité un nouveau flot de démentis de Moscou.

Les accords de paix de Minsk, signés en février 2015 entre la Russie, l'Ukraine et ses deux soutiens occidentaux, la France et l'Allemagne, n'auront jamais réussi à apaiser les vives tensions entre Moscou et son ancien grenier financier.

En mars 2017, un ancien député russe réfugié en Ukraine avait été abattu dans le centre de Kiev. En juillet 2016, le journaliste russo-bélarusse Pavel Cheremet avait péri dans l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture à Kiev. Les coupables? Nul ne le sait encore avec certitude.

S'il n'y a pas eu finalement de mort dans cette étrange affaire, il semble que l'information en soit tout de même une victime. L'ONG Reporters sans frontières (RSF) a condamné une simulation «navrante» et «une nouvelle étape dans la guerre de l'information» que se livrent Kiev et Moscou.

Avec Agence France-Presse
Le Devoir

Le journaliste Arkadi Babtchenko en compagnie du président de l'Ukraine, Petro Porochenko

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com